COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 6 Janvier 1960



LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

—

1960

COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE



COMPTE RENDU

DE LA

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

TENUE

A LA FACULTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Le 6 Janvier 1960





LONS-LE-SAUNIER
MAURICE DECLUME, IMPRIMEUR

1960

LISTE DES MEMBRES
de l'Académie de Pharmacie
au 1er janvier 1960 (1).

MEMBRES RÉSIDANTS — 60.

DATE de la nomination		Noms et adresses.
		MM.
Avril	1937	SOUÈGES (R.), Membre de l'Institut, Dr Sc., PA, 29 ter, rue de Saint-Quentin, Nogent-sur-Marne (Seine).
Avril	1938	DEBUCQUET (L.), PM, PHV, 34, avenue de Provence, Antony (Seine).
Mai	1938	PREVET (F.), Dr Sc., Dr Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, Paris (Xe).
Mai	1940	CHEYMOL (J.), PFM, PH, Hôtel-Dieu, Parvis Notre-Dame (IVe).
Octobre	1940	NEPVEUX (F.), Dr Ph., 14, place Denfert-Rochereau, (XIVe).
Avril	1941	JANOT (M.-M.), PFP, MAM, 5, rue Michelet, (VIe).
Juin	1941	JULIEN (L.), Dr Ph., 105, rue de Rennes, (VIe).
Mai	1942	GUILLOT (M.), PFP, PH, 191, avenue du Maine, (XIVe).
Juillet	1942	GUERBET (A.), 99, boulevard Péreire, (XVIIe).
Juin	1943	SCHUSTER (G.), Dr Ph., 3, avenue de la République, Villejuif (Seine).
Janvier	1944	VALETTE (G.), PFP, PH, MAM, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1944	GAUTIER (J. A.), PFP, PA, MAM, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Novembre	1944	AUROUSSEAU (L.), 8, rue Théodule-Ribot, (XVIIe).
Janvier	1945	GESTEAU (P.), Dr Sc., 1, rue Bosio, (XVIe).

(1) Abréviations : MAM, Membre de l'Académie nationale de Médecine ; MCAM, Membre correspondant de l'Académie de Médecine ; MFP, Maître de Conférences à la Faculté de Pharmacie ; MCEMP, Maître de Conférences à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PA, Pharmacien des Asiles de la Seine ; PCF, Professeur au Collège de France ; PFM, Professeur à la Faculté de Médecine ; PFP, Professeur à la Faculté de Pharmacie ; PH, Pharmacien des Hôpitaux ; PM, Pharmacien militaire ; PAV et PHV, Professeur agrégé et Professeur honoraire au Val-de-Grâce ; PU, Professeur à l'Université ; PFMP, Professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie ; PCAM, Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers ; PEMP, Professeur à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie ; PIHE, Professeur à l'Institut des Hautes-Etudes ; PMHN, Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle ; PFCMP, Professeur à la Faculté catholique de Médecine et de Pharmacie ; PCM, Pharmacien Chimiste de la Marine ; PTC, Pharmacien des Troupes d'Outre-Mer ; Dr Sc., Docteur ès Sciences ; Dr Ph., Docteur en Pharmacie ; Dr M., Docteur en Médecine ; D.E.H.E., Directeur à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes.

DATES de la nomination		*Noms et adresses.*
		MM.
Juin	1945	GRIFFON (H.), PHV, Directeur du Laboratoire de Toxicologie, 2, place Mazas, Paris (XIIe).
Juillet	1945	VAILLE (Ch.), D^{r} Ph., 69, boulevard Beauséjour, (XVIe).
Novembre	1945	COURTOIS (J. E.), PFP, PH, 1, rue Chardon-Lagache, (XVIe).
Janvier	1946	JARROUSSE (J.), D^{r} Sc., 24, rue du Comandant-Jean-Duhail, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Juin	1946	PARIS (R.), PFP, 16, rue Paul-Appell, (XIVe).
Novembre	1946	JOFFARD (R.), D^{r} Ph., 18, place d'Italie, (XIIIe).
Juin	1947	POULENC (P.), D^{r} Sc., 28, avenue d'Eylau, (XVIe).
Octobre	1947	RAOUL (Y.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1947	FINELLE (E.), PTC, 7, rue Léon-Vaudoyer, (VIIe).
Avril	1948	HARLAY (V.), PH, Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention, (XVe).
Juin	1948	ARNAL (F.), Président honoraire du CNOP, 4, avenue Ruysdaël, (VIIIe).
Juillet	1948	DOMANGE (L.), PFP, 9, rue du Château, Bourg-la-Reine (Seine).
Mai	1949	TRUHAUT (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1949	LACHAUX (M.), D^{r} Ph., 5, avenue de la Belle Gabrielle, Fontenay-sous-Bois (Seine).
Mars	1950	QUEVAUVILLER (A.), PFP, 2, rue du Lt C^{l} Deport, (XVIe).
Mai	1950	VIGNERON (M.), 34, quai de Béthune, (IVe).
Juillet	1950	DELAVILLE (M.), DEHE, 9, boulevard Malesherbes, (VIIIe).
Décembre	1950	ROLLAND (P.), Dr M., 43, avenue de la République, Bourg-la-Reine (Seine).
Avril	1951	PÉRONNET (M.), PHV, 116, avenue J.-d'Estienne-d'Orves, Joinville-le-Pont (Seine).
Juin	1951	DAVID (L.), 49, rue de Bitche, Courbevoie (Seine).
Juillet	1951	MORETTE (A.), PFP, 148, boulevard du Montparnasse, (XIVe).
Octobre	1951	LAGARCE (F.), D^{r} Ph., 13, place de la Nation (XIe).
Novembre	1951	LAMBIN (Mlle S.), PFP, 15, rue Saussier-Leroy, (XVIIe).
Décembre	1951	CHAIGNEAU (M.), D^{r} Ph., 14, avenue Jacques-Jézéquel, Vanves (Seine).
Avril	1952	MESTRE (R.), Dr M., D^{r} Ph., 35, rue Anne-Barratin, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).
Juillet	1952	DILLEMANN (G.), MFP, 42, rue Henri-Barbusse, (V^{e}).
Novembre	1952	DESBORDES (J.), D^{r} Ph., 34 bis, rue de Longchamp, Neuilly-sur-Seine (Seine).
Mars	1953	LEPRESTRE (L.), D^{r} Ph., 12, rue de Strasbourg, (X^{e}).
Mai	1953	CAVIER (R.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juillet	1953	CHOAY (M.), 48, avenue Théophile-Gautier, (XVIe).
Mai	1954	CHÉTÉ (P.), PFP, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1954	JEQUIER (R.), D^{r} Ph., 84, avenue de Marinville, Saint-Maur (Seine).
Mai	1955	PIETTE (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Octobre	1955	REUSSE (J.), D^{r} Ph., 48, rue des Petites-Ecuries, (X^{e}).
Décembre	1955	KERNY (M.), PM, 14, boulevard Saint-Germain, (V^{e}).
Juillet	1956	FABRE (A.), D^{r} Sc., 4, rue Richer, (IXe).
Octobre	1956	MOREAU (R.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Avril	1957	COIRRE (P.), 9, avenue de Breteuil, (VIIe).
Juillet	1957	MARCELLI (J.), PCM, 15, villa Aublet, (XVIIe).
Novembre	1957	BOUVET (P.), D^{r} Sc., 6, rue de Laborde, (VIIIe).
Mars	1958	MALANGEAU (P.), PFP, PA, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
Juin	1958	GAUTHIER (B.), D^{r} Sc., 9, rue des Batignolles, (XVIIe).
Novembre	1958	DELGA (J.), PAV, 6, rue Claude-Matrat, Issy-les-Moulineaux (Seine).
Juin	1959	CARRON (H.), D^{r} Ph., 44, rue Marius-Aufan, Levallois-Perret (Seine).

MEMBRES RÉSIDANTS HONORAIRES.

DATES de la nomination	DATES de l'honorariat	MM.
1904	1931	Dumesnil (E.), Dr Ph., 10, rue du Plâtre, Paris (IVe).
1909	1935	Guillaumin (A.), Dr Ph., 13, rue du Cherche-Midi, (VIe).
1911	1937	Delépine (M.), Membre de l'Institut, PCF, PH, MAM, 10 *bis*, boulevard de Port-Royal, (Ve).
1913	1938	André (E.), PH, 3, avenue Lycée-Lakanal, Bourg-la-Reine (Seine).
1914	1939	Bernier (R.), Dr Ph., 11, rue Mansart, (IXe).
1920	1945	Lantenois (M.), Dr Ph., 12, rue Alexis-Durand, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
1920	1945	Fabre (R.), Membre de l'Institut, PFP, PH, MAM, Hôpital Necker, 149, rue de Sèvres, (XVe).
1921	1946	Buisson (A.), Membre de l'Académie Française, Secrétaire Perpétuel honoraire de l'Académie des Sciences morales et politiques, 105, avenue Henri-Martin, (XVIe).
1921	1946	Pénau (H.), Dr Sc., MAM, 116, boulevard Raspail, (VIe).
1921	1946	Fleury (P.), PFP, PA, MAM, 9, boulevard Diderot (XIIe).
1923	1948	Bouvet (M.), Dr Ph., 4, rue Thénard, (Ve).
1923	1948	Picon (M.), PFP, PH, 14, rue Raffet (XVIe).
1923	1948	Bailly (O.), Dr Sc., 134, boulevard Saint-Germain (VIe).
1925	1950	Weitz (R.), Dr M., 93, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1925	1950	Grigaut (A.), Dr M., 43, rue du Colisée, (VIIIe).
1926	1951	Aubry (A.), Dr Ph., 23, rue des Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
1926	1951	Mascré (M.), PFP, PH, 4, avenue de l'Observatoire, (VIe).
1926	1951	Lecoq (R.), Dr Sc., Dr Ph., 33, rue du Maréchal-Joffre, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
1927	1952	Launoy (L.), PFP, MAM, 17, rue de Lorraine, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).
1927	1952	Martin (F.), Dr Ph., 6, place Denfert-Rochereau, Paris (XIVe).
1929	1954	Liot (A.), Dr Ph., 13, rue des Gallerands, Montmorency (S.-et-O.).
1930	1955	Hazard (R.), PFM, MAM, PH, 1, rue Cassini (XIVe).
1930	1955	Lormand (C.), 67, boulevard des Invalides, (VIIe).
1931	1956	Boinot (G.), Dr Ph., 52, rue La Bruyère, (IXe).
1931	1956	Bedel (C.), PFP, 3, Grande Rue, Montrouge (Seine).
1933	1958	Velluz (L.), Dr Sc., PHV, 35, boulevard des Invalides (VIIe).
1933	1958	Tabart (E.), 63, rue Denis-Gogue, Clamart (Seine).
1934	1959	Cuny (L.), Dr Sc., 54, faubourg Saint-Honoré, Paris (VIIIe).

MEMBRES ASSOCIÉS — 10.

DATES de la nomination	MM.
1935	Bertrand (G.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 61, boulevard des Invalides, (VIIe).
1937	Dufraisse (C.), Membre de l'Institut, PCF, 50, boulevard de l'Hôpital, (XIIIe).
1947	Binet (L.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 85, boulevard Saint-Germain, (VIe).
1947	Bruneau (P.), 17, rue de Berri, (VIIIe).
1947	Tréfouel (J.), Membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, 28, rue du Docteur-Roux, (XVe).
1948	Donzelot (P.), PMHN, 61, rue de Buffon, (Ve).
1948	Roche (J.), Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (Ve).
1950	Courrier (R.), Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, Membre de l'Académie de Médecine, PCF, place Marcellin-Berthelot (Ve).
1957	Bénard (H.), Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, 11 bis, rue Gozlin, (VIe).
1958	Fontaine (M.), Membre de l'Institut, PMHN, 7, rue Cuvier, (Ve).

MEMBRES CORRESPONDANTS NATIONAUX — 120.

MM.

Angibeau (M.), Dr M., 2, place du Maréchal-Foch, Saintes (Charente-Maritime), 1945.

Badinand (A.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.

Balansard (J.), PFMP, PH, 36, rue de la Bibliothèque, Marseille (Bouches-du-Rhône), 1951.

Balâtre (P.), PFMP, Lille (Nord), 1946.

Bezanger-Beauquesne (Mme L.), PFMP, rue Courtois, Lille (Nord), 1956.

Blanc (P.), PFMP, PH, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

Blanquet (Mme L.), PFMP, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Bogros (J.), 7, rue Blatin, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1955.

Bonvalet (M.), PFMP, 123, place Beauvoisine, Rouen (Seine-Maritime), 1947.

Bourgeois (L.), Dr Ph., 4, rue de la République, Orléans (Loiret), 1945.

Bridon (E.), Dr Ph., 27, rue Victor-Hugo, Mâcon (Saône-et-Loire), 1931.

Brustier (V.), PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1945.

CambouliVes (P.), Dr Ph., rue Timbal, Albi (Tarn), 1914.

Canals (E.), MCAM, PFP Montpellier (Hérault), 1928.

Cassius de Linval (J.), Boulevard du Général de Gaulle, Fort-de-France (Martinique), 1958.

Castagnou (R.), PFMP, PH, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1955.

Caujolle (F.), MCAM, PFMP, Toulouse (Haute-Garonne), 1947.

Chambon (M.), PFMP, PH, Lyon (Rhône), 1945.

Chapheau, PCM, 3, av. Octave-Gréard, Paris (VIIe), 1937.

Charnot (A.), Dr Ph., MCAM, 4, rue Président-Berge, Rabat (Maroc), 1950.

Chatron (M.), Dr Ph., 150, rue de la République, Montluçon (Allier), 1946.

Chelle (L.), MCAM, PFMP, Bordeaux (Gironde), 1924.

Choay (A.), Dr M., (Frère Marie Luc de l'Assomption), Couvent des Carmes, 99, rue des Stations, Lille (Nord), 1935.

Corbin (J.), PCM, 4, rue Dufrenoy (XVIe), 1946.

Cordier (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1939.

Cormier (M.), PFMP, PH, Rennes (Ille-et-Vilaine), 1945.

MM.

Costy (P.), PEMP, 110, rue de Falaise, Caen (Calvados), 1947.

Couillaud (J.), PM, Dr Ph., 4, Bd Paul-Doumer, Marseille (B.-du-Rhône), 1935.

Cribier (J.), Dr Ph., 19, rue de la République, Orléans (Loiret), 1924.

Crouy (L.), Dr Ph., 72, rue d'Albuféra, Vernon (Eure), 1937.

Danet (R.), Dr Ph., 24, rue St-Guillaume, St-Brieuc (Côtes-du-Nord), 1951.

Dastugue (G.), PFMP, PH, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), 1947.

Dehaussy (E.), Dr Ph., 50-52, rue Nationale, Lille (Nord), 1953.

Dehay (Ch.), PFMP, 25, avenue Foch, Marcq-en-Baroeul (Nord), 1951.

Delphaut (J.), PFMP, 92, rue Auguste-Blanqui, Marseille (B.-du-R.), 1954.

Diacono (H.), MCAM, PIHE de Tunis, 17, rue Charles de Gaulle, Tunis (Tunisie), 1935.

Diesnis (M.), Dr Ph., 31, avenue du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1957.

Dolique (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.

Drevon (B.), PFMP, 8, avenue Rockefeller, Lyon (Rhône), 1957.

Duffau (R.), Dr Ph., Vernouillet (Seine-et-Oise), 1945.

Dupille (J.), Dr Ph., 31, rue Saint-Corneille, Compiègne (Oise), 1946.

Duquénois (P.), PFP, 2, rue St-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1946.

Fandre (A.), Dr Ph., Villa « La Ramure », avenue du Bois, Nice-Carabacel (Alpes-Maritimes), 1950.

Feutry (R.), PEMP, PH, Caen (Calvados), 1954.

Fleury (G.), Dr Sc., Dr Ph., 242, boulevard de la Plage, Arcachon (Gironde), 1935.

Fontaine (F.), Dr Ph., Le Neubourg (Eure), 1959.

Fonty (P.), boulevard du Roi René, Angers (M.-et-L.), 1959.

Fouchet (A.), PEMP, 9, place Sainte-Croix, Angers (Maine-et-Loire), 1947.

Fourment (P.), PFMP, Alger (Algérie), 1955.

François (Mlle M.-Th.), PFP, 5, rue du Recteur-Bruntz, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1945.

Gélébart (F.), Ph., 5, avenue du Général-Leclerc, Etrechy (S.-et-O.), 1957.

MM.

Gérald (P.), PEMP, 8, rue Pierre-Curie. Limoges (Haute-Vienne), 1950.
Girard (R.), PFMP, Bordeaux (Gironde), 1945.
Giroux (J.), PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Godfrin (P.), Dr Ph., 5, avenue Watteau, Nogent-sur-Marne (Seine), 1919.
Granger (R.), PFP, Montpellier (Hérault), 1950.
Gros (R.), Dr Ph., 13, place Delille, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.
Guérithault (B.), Dr M., PFMP, 32, av. Camus, Nantes (Loire-Atlantique). 1929.
Guichard (F.), PFMP, Saïgon (Vietnam), 1950.
Guillaume (A.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1935.
Guillou (J.), Dr Ph., 43, rue Saint-Mathieu, Quimper (Finistère), 1945.
Guimond (G.), Dr Ph., 16, rue Jean-Jaurès, Vendôme (Loir-et-Cher), 1925.
Guyot (R.), 24, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1928.
Husson (P.), PEMP, Falaise (Calvados), 1947.
Jacquemain (R.), PFS, Besançon (Doubs), 1947.
Jaeger (P.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1959.
Jarmon (P.), Dr Ph., 10, rue Amilcar, Tunis (Tnisie), 1950.
Jaulmes (P.), MCAM, PFP, Montpellier (Hérault), 1947.
Kayser (F.), PFP, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Kerharo (J.), PTC B. P. 3005, Dakar (République du Sénégal), 1959.
Lapp (Ch.), PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1948.
Lasausse (E.), PFMP, 1, rue Affre, Nantes (Loire-Atlantique), 1924.
Laurian (P.), Dr Ph., 16, Place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise), 1946.
Leclère (A.), 23, rue de Douai, Lille (Nord), 1927.
Le Pollès (Ch.), PFMP, 16, quai Moncousu, Nantes (Loire-Atlantique), 1954.
Lespagnol (A.), MAM, PFMP, Lille (Nord), 1946.
Leulier (M.), PEMP, Dr Ph., 27, boulevard Foch, Reims (Marne), 1951.
Lory (R.), Dr Sc., 22, avenue du Général-Leclerc, Dammarie-les-Lys, (Seine-et-Marne), 1950.

MM.

Luciani (J.), Dr Ph., 1, avenue de Carthage, Tunis (Tunisie), 1948.
Manceau (P.), PFMP, PM, 62, rue Chevreul, Lyon (Rhône), 1931.
Martin (L.), PEMP, 125, cours Berriat, Grenoble (Isère), 1925.
Massy (R.), PM., Dr Ph., 3, rue Jean-Ferrandi, Paris (VIe), 1923.
Mesnard (P.), PFMP, rue Leyteire, Bordeaux (Gironde), 1953.
Meunier (A.), PFP, PH, Nancy (Meurthe-et-Moselle), 1947.
Monnet (R.), PFMP, 102, rue de Coulmier, Nantes (L.-A.), 1947.
Monnier (P.), PFP, Montpellier (Hérault), 1953.
Montignie (E.), Dr Ph., 112, rue de Dunkerque, Tourcoing (Nord), 1931.
Morand (P.), PCM, Hôpital Ste-Anne, Toulon (Var), 1951.
Mousseron (M.), PFS, 8, rue de l'Ecole-Normale, Montpellier (Hérault), 1947.
Moutier (L.), Dr Ph., 56, rue Dajot, Melun (S.-et-M.), 1958.
Paget (M.), PFCMP, Dr Ph., 16, rue de Bourgogne, Lille (Nord), 1929.
Pauchard (Em.), Dr Ph., Bernay (Eure), 1939.
Paul (R.), PFCMP, 16, rue Georges-Guynemer, Versailles (S.-et-O.), 1951.
Péchon (L.), Dr Ph., 15, rue de Noyon, Amiens (Somme), 1953.
Pecker (H.), PM., Dr Ph., 12, rue Paul-Bert, Saint-Mandé (Seine), 1926.
Perdrigeat (A.), PCM, Aumagne (Charente-Maritime), 1932.
Pille (G.), PM, B.P. 3001, Dakar (Sénégal), 1956.
Quéré (H.), Dr Sc., Dr M., PCM, 158, rue Saint-Charles, Paris (XVe).
Revol (L.), PFMP, PA, Lyon (Rhône), 1945.
Richard (F.), Courberie (Mayenne), 1922.
Richard (G.), PFP, Recteur de l'Académie de Montpellier (Hérault), 1947.
Rimattei (F.), MCAM, PFMP, Marseille (B.-du-R.), 1947.
Robin (P.), Dr Sc., 27, rue du Centre, Tournus (S.-et-L.), 1921.
Rollé (R.), Dr Ph., 4, rue Gambetta, Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), 1958.
Ronchèse (A.), MCAM, Dr Ph., 31, av. du Maréchal-Foch, Nice (A.-M.), 1914.
Roy (L.), Dr Ph., 29, avenue Charras, Clermont-Ferrand (P.-de-D.), 1929.

MM.

De Saint-Stéban (G.), Dr Ph., 52, rue de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.), 1924.

Sartory (R.), PFP, 2, rue Saint-Georges, Strasbourg (Bas-Rhin), 1947.

Servantie (L.), Dr M., Dr Ph., 28, rue Castillon, Bordeaux (Gironde), 1950.

Sibourg (J.), Dr Ph., 28, rue de la Darse, Marseille (B.-du-R.), 1954.

Suard (M.), PEMP, Angers (M.-et-L.), 1946.

Tardy (F.), Dr Ph., 1, place Saint-Bonnet, Bourges (Cher), 1954.

Telle (F.), PEMP, 41, avenue Paul-Chandon, Epernay (Marne), 1945.

Tiollais (R.), PFMP, PH, 50, rue Danton, Rennes (I.-et-V.), 1945.

Vanhems (G.), Dr M., Dr Sc., Dr Ph., 72, rue d'Espagne, Bayonne (Basses-Pyrénées), 1954.

Vignoli (L.), PFMP, Marseille (B.-Rh.), 1959.

Vincent (D.), PFMP, 20, rue P.-Brossolette, Toulouse (Haute-Garonne), 1950.

Vitte (G.), PFMP, 3, place de la Victoire, Bordeaux (Gironde), 1951.

Volmar (Y.), MCAM, PFP, Strasbourg (Bas-Rhin), 1921.

Voynnet (R.), Dr Ph., 51, Grande-Rue, Lure (Haute-Saône), 1946.

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS — 70

MM.

Baggesgaard Rasmussen (H.), professeur de Chimie à l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, 2, Universitetsparken, Copenhague (Danemark), 1935.

Bamann (E.), Directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Université de Munich, Pettenkoferstrasse 14a, Munich 15 (Allemagne), 1958.

Béguin (Ch.), Dr Ph., place du Marché, Le Locle (Suisse), 1927.

Berry (H.), doyen du College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1947.

Büchi (J.), Dr Sc., directeur de l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, 25, Clausiusstrasse, Zürich (Suisse), 1951.

Capra (J. A.), doyen de la Faculté de Pharmacie, Pereira 2979, Montevideo (Uruguay), 1950.

Carranza (F.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Biochimie de l'Université de San Marcos, Apartado 1275, Lima (Pérou), 1954.

Casarès Gil (José), doyen honoraire de la Faculté de Pharmacie, Diego de Léon, 22, Madrid (Espagne), 1945.

Casparis (P.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université de Berne, Sahlistrasse, 10 (Suisse), 1931.

Castille (A.), directeur de l'Institut de Pharmacie, docteur honoris causa de l'Université de Paris, rue Van Even, Louvain (Belgique), 1947.

Celsi (S. A.), professeur à la Faculté des Sciences de Buenos-Aires, Belgrano 659, Quilmès (République Argentine), 1953.

Chalmeta (Albreto), Dr Ph., Calle de Granada, 6, Madrid (Espagne), 1935.

Cignoli (Francisco), Dr Ph., professeur de la Faculté de Médecine, Corrientes 864, Rosario de Santa-Fé (République Argentine), 1931.

Correia da Silva (A. C.), Dr., professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Porto, Campo 24 de Agosto, 186 (Portugal), 1954.

Emmanuel (E.), professeur de Chimie pharmaceutique à l'Université d'Athènes (Grèce), 1931.

Esteve (A.), Dr, Avenida Virgen de Montserrat 211, Barcelone (Espagne), 1950.

Da Faria (L.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, 27, rue Camerino, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1947.

Faurholt (C.), recteur de l'Ecole supérieure royale de Pharmacie, Universitetsparken, 2, Copenhague (Danemark), 1947.

Fernandez (O.), MCAM, Residencia de Profesores, n° 2, Ciudad Universitaria, Madrid (Espagne), 1931.

Flück (H.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Ecole Polytechnique Fédérale, Clausiusstrasse 25, Zürich (Suisse), 1953.

MM.

Fontoura (C.), laboratoire produits pharmaceutiques, Sao-Paulo (Brésil), 1927.
Forrester (G. P.), 17, Uphill Road, Mill Hill, Londres (Grande-Bretagne), 1925.
Garnier (M.), MCAM, professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Garrido (M. A.), professeur á la Faculté de Chimie et de Pharmacie, Jiron Callao, 813, Lima (Pérou), 1951.
Herlant (L.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Bruxelles (Belgique), 1931.
Höst-Madsen (E.), MCAM, Vesterbrogade, 72, Copenhague V, (Danemark), 1937.
Houssay (B.), professeur Institut de Biologia e Medicina experimental, Prix Nobel, MCAM, Costa-Rica 4185, Buenos Aires (République Argentine), 1948.
Ishidate (M.), doyen de la Faculté des Sciences pharmaceutiques, Tokyo (Japon), 1957.
Jonesco-Matiu (A.), professeur de Chimie pharmaceutique, Mantuleasà 40, Rayon Ind. Vlad. Bucarest (Roumanie), 1925.
Kariyone (T.), department of Pharmacy, Faculty of Medicine, Yoshida-Konoecho, Sakyo-ku, Kyoto City, (Japan), 1955.
Khouri (J.), MCAM, Dr Ph., 2, avenue Fouad-1er, Alexandrie (Egypte), 1900.
Larose (Alf. F.), doyen de la Faculté de Pharmacie, 2900, boulevard du Mont-Royal, Montréal (Canada), 1950.
Linnell (W. H.), professeur au College of the Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
Linneu Prestès, professeur á la Faculté de Pharmacie de Sao-Paulo (Brésil), 1947.
Linstead (Sir Hugh), MCAM, Dr Ph., The Pharmaceutical Society, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C.I. (Grande-Bretagne), 1929.
Lys (P.), professeur à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, Beyrouth (Liban), 1947.
Mackie (H. B.), directeur de l'Ecole de Pharmacie de Brighton, Ravenscraig, 141 Surrenden Road, Brighton (Grande-Bretagne), 1955.
Magnin (G.), J. A. Ambrosetti 101, Buenos Aires (République Argentine), 1914.
Malhado Filho (J.), professeur, membre de l'Académie nationale de Pharmacie, rua Sâo Luis, 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
Maricq (L.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université libre de Bruxelles, 50, avenue Roosevelt, Bruxelles (Belgique), 1947.
Mascherpa (P.), professeur, directeur de l'Institut de Pharmacologie et de Thérapie de l'Université de Pavie, Piazza Botta, 6, Pavie (Italie), 1955.
Mingoya (Q.), professeur, membre de l'Académie Nationale de Pharmacie, rue Sâo Luis 161, Sao Paulo (Brésil), 1947.
Mokranjac (M.), professeur á la Faculté de Pharmacie, Cvijiceva 37, Belgrade (Yougoslavie), 1953.
Motawi (M. M.), directeur de la Faculté de Pharmacie de l'Université d'Alexandrie, (Egypte), 1955.
Noble (Ignacio), membre de l'Académie des Sciences médicales et naturelles, Rua 12, n° 463, Vedalo Habana, La Havane (Cuba), 1948.
Ohlsson (E.), MCAM, professeur à l'Institut Pharmaceutique Royal de Stockholm (Suède), 1935.
Potjewijd (Dr T.), Boschplein 9e, Winschoten (Pays-Bas), 1937.
Powers (J. L.), Ph. D., président du Comité du Formulaire national, 2215 Constitution Avenue, Washington (U.S.A.), 1947.
Pratesi (P.), professeur á la Faculté de Phàrmacie, Pavie (Italie), 1951.
Putzeys (P.), professeur á l'Institut de Pharmacie, 17, avenue Van den Bempt, Héverlé (Belgique), 1947.
Reimers (M. N.), Dr Ph., Löve Apotek, Aarhus (Danemark), 1903.
Roldan Guerrero (R.), Pharmacien Général Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée de Terre, Garcia Morato 136, Madrid (Espagne), 1953.
Ruyssen (R.), professeur à l'Institut de Pharmacie, 2, St. Jansvest, Gand (Belgique), 1947.

MM.

SEABRA (P.), laboratoire de produits pharmaceutiques, 148, rua Ferreira Pontes, Tijuca, Rio-de-Janeiro (Brésil), 1931.

STAINIER (C.), professeur à l'Université, Institut Gilkinet, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1947.

TOBIAS-NETO (J.), professeur à la Faculté de Pharmacie et de Philosophie de l'Université de Bahia, av. Aruajo Pinho, 59, Bahia (Brésil), 1927.

VAN ARKEL (M[lle] C. G.), professeur, Laboratorium voor Artsenijbereidkunde der Universiteit van Amsterdam, 84, Kloveniersburgwal, Amsterdam (Pays-Bas), 1947.

VAN OS (D.), professeur à l'Université de Groningen (Pays-Bas), 1937.

VIVARIO (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 5, rue Fusch, Liège (Belgique), 1931.

VOGELENZANG (E. H.), professeur à l'Institut de Pharmacie, Hugo de Grootstraat 32, Leyde (Pays-Bas), 1953.

WALLIS (T. E.), professeur au College of the Pharmaceutical Society of the University, 17, Bloomsbury Square, Londres W.C. 1 (Grande-Bretagne), 1947.

WASICKY (R.), professeur à l'Université, docteur honoris causa de l'Université de Paris, MCAM, 600, rue Maranhao, Sao Paulo (Brésil), 1935.

WATTIEZ (N.), MCAM, professeur à l'Université de Bruxelles, 115, avenue Woeste, Jette-Bruxelles (Belgique), 1935.

WICKSTRÖM (A.), professeur à l'Institut de Pharmacie de l'Université d'Oslo, Oslo-Blindern (Norvège), 1958.

WUYTS (H.), professeur à l'Université de Bruxelles (Belgique), 1935.

ZUNIGA SANCHEZ CERRUDO (T.), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Pharmacie, Campoamor, 18, Madrid (Espagne), 1945.

Composition du Bureau

DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1803.

Années	PRÉSIDENTS (1)	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS (2)
—	—	—	—	—
1803	PARMENTIER.	DELUNEL.	Bouillon-Lagrange.	TRUSSON.
1804	PARMENTIER.	»	»	»
1805	VAUQUELIN.	»	»	»
1806	DESCEMET.	»	»	»
1807	PARMENTIER.	»	»	MORINGLANE.
1808	VAUQUELIN.	»	SUREAU.	»
1809	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1810	PARMENTIER.	LAUGIER.	»	»
1811	GUIART, père.	»	»	»
1812	BOUDET, oncle.	DEROSNE.	Cadet de Gassicourt.	»
1813	BOUILLON-LAGRANGE.	»	»	»
1814	VAUQUELIN (3).	HENRI.	»	»
1815	DEROSNE.	?	»	»
1816	BOURIAT.	?	»	»
1817	»	?	ROBIQUET.	»
1818	CADET DE GASSICOURT	PELLETIER.	»	»
1819	BOUILLON-LAGRANGE.	?	»	»
1820	?	?	»	»
1821	?	?	»	»
1822	DEROSNE.	?	»	»
1823	?	?	»	»
1824	LAUGIER.	BOUTRON.	»	»
1825	BOULLAY.	BLONDEAU.	HENRY.	»
1826	ROBIQUET.	ROBINET.	»	»
1827	PELLETIER.	GUIBOURT.	»	MARTIN.
1828	BOUDET, neveu.	BUSSY.	ROBIQUET.	»
1829	SERULLAS.	DUBLANC, jeune.	»	»
1830	VIREY.	SOUBEIRAN.	»	»
1831	LODIBERT.	HENRY, fils.	»	»
1832	ROBINET.	LE CANU.	»	»

(1) Le président de chaque année étant le vice-président de l'année précédente, il n'a pas été nécessaire de porter les noms des vice-présidents.

(2) Pour compléter le Bureau, il y a lieu d'indiquer les archivistes :

Avant 1866	RÉVEIL.	De 1899 à 1900 ...	SONNIÉ-MORET.
De 1866 à 1875	BAUDRIMONT.	De 1901 à 1919 ...	GUINOCHET.
De 1876 à 1890	F. WÜRTZ.	De 1920 à 1945 ...	BOURDIER.
De 1891 à 1899	SCHMIDT.	Depuis 1945	JANOT.

(3) Le registre des procès-verbaux de 1814 à 1823 ayant disparu, on n'a pu reconstituer complètement, jusqu'ici, la composition du Bureau, en ce qui concerne les présidents et secrétaires annuels, pour les années comprises entre 1815 et 1823 inclus.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
—	—	—	—	—
1833	BAJET.	CHEVALIER.	ROBIQUET.	MARTIN.
1834	CHÉREAU.	J. PELOUZE.	»	»
1835	REYMOND.	CAP.	»	»
1836	BUSSY.	F. BOUDET.	»	»
1837	DIZÉ.	VALLET.	»	»
1838	CAP.	DUBAIL.	»	»
1839	FAUCHÉ.	HOTTOT.	»	»
1840	SOUBEIRAN.	VÉE.	{ ROBIQUET. SOUBEIRAN.	TASSART.
1841	GUIBOURT.	QUÉVENNE.	SOUBEIRAN.	»
1842	PELOUZE.	DESMARET.	»	»
1843	BOUTRON-CHARLARD.	FOY.	»	»
1844	BONASTRE.	Bouchardat, père.	»	»
1845	FRÉMY, père.	MIALHE.	»	»
1846	VÉE.	BUIGNET.	»	»
1847	Gaultier de Claubry.	VÉRON.	»	»
1848	BOUTIGNY.	DESCHAMPS.	»	»
1849	BLONDEAU.	GRASSI.	»	»
1850	HOTTOT.	HURAUT.	»	»
1851	Félix BOUDET.	ROBIQUET, fils.	»	»
1852	VUAFLART.	MAYET, père.	»	»
1853	BOUCHARDAT, père.	DUCOM.	»	»
1854	CADET-GASSICOURT.	RÉVEIL.	»	»
1855	BUIGNET.	Paul BLONDEAU.	»	»
1856	DUBAIL.	LEFORT.	BUIGNET.	»
1857	SOUBEIRAN.	REGNAULD.	»	»
1858	CHATIN.	BAUDRIMONT.	»	»
1859	FOY.	HOTTOT, fils.	»	»
1860	DUBLANC.	Léon SOUBEIRAN.	»	»
1861	GOBLEY.	A. VÉE.	»	DESNOIX.
1862	POGGIALE.	LATOUR.	»	»
1863	SCHAEUFFÈLE, père.	LEBAIGUE.	»	»
1864	BOUDET, fils.	HÉBERT.	»	»
1865	ROBINET.	ROUSSIN.	»	»
1866	TASSART.	MARAIS.	»	»
1867	GUIBOURT.	ADRIAN.	»	»
1868	BUSSY.	ROUCHER.	»	»
1869	MAYET, père.	COULIER.	»	»
1870	MIALHE.	MÉHU.	»	»
1871	LEFORT.	MORTREUX.	»	»
1872	Stanislas MARTIN.	BOURGOIN.	»	»
1873	GRASSI.	P. VIGIER.	»	»
1874	REGNAULD.	DUQUESNEL.	»	»
1875	PLANCHON.	F. WÜRTZ.	»	»
1876	COULIER.	F. VIGIER.	{ BUIGNET. PLANCHON.	» »
1877	MARAIS.	PETIT.	»	»
1878	MÉHU.	MARTY.	»	»
1879	BLONDEAU.	VIDAU.	»	»
1880	BOURGOIN.	GUICHARD.	»	»
1881	PETIT.	YVON.	»	»
1882	P. VIGIER.	DELPECH.	»	»
1883	JUNGFLEISCH.	PRUNIER.	»	»
1884	MARTY.	BOYMOND.	»	»
1885	SARRADIN.	CHAMPIGNY.	»	»
1886	PRUNIER.	PORTES.	»	DREYER.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
—	—	—	—	—
1887	DESNOIX.	Paul-E. Thibault.	PLANCHON.	DREVER.
1888	DELPECH.	SCHMIDT.	»	»
1889	G. BOUCHARDAT.	GRIMBERT.	»	»
1890	F. VIGIER.	BOURQUELOT.	»	»
1891	MOISSAN.	LÉGER.	»	»
1892	PORTES.	LEIDIÉ.	»	»
1893	BÜRCKER.	BÉHAL.	»	»
1894	BOYMOND.	LEROY.	»	»
1895	JULLIARD.	PATEIN.	»	LEROY.
1896	VILLIERS.	VIRON.	»	»
1897	SONNERAT.	GUINOCHET.	»	»
1898	BOURQUELOT.	BOCQUILLON.	»	»
1899	LEIDIÉ.	VOIRY.	»	»
1900	PLANCHON.	BARILLÉ.	BOURQUELOT.	»
1901	YVON.	MOUREU.	»	»
1902	GUICHARD.	GEORGES.	»	»
1903	LÉGER.	CHOAY.	»	VAUDIN.
1904	LANDRIN.	LÉPINOIS.	»	»
1905	BÉHAL.	GUERBET.	»	»
1906	CRINON.	FRANÇOIS.	»	»
1907	VIRON.	BOUGAULT.	»	»
1908	SCHMIDT.	Paul-E. Thibault.	»	»
1909	PATEIN.	CARETTE.	»	»
1910	Paul-E. THIBAULT.	DUFAU.	»	»
1911	GRIMBERT.	GAILLARD.	»	»
1912	PRUD'HOMME.	HÉRISSEY.	»	»
1913	MOUREU.	DUMESNIL.	»	»
1914	DUMOUTHIERS.	LEROUX.	»	»
1915	GUERBET.	PÉPIN.	»	»
1916	COUSIN.	GUÉRIN.	»	»
1917	GEORGES.	SOMMELET.	»	»
1918	CHOAY.	TIFFENEAU.	»	»
1919	FRANÇOIS.	BOURDIER.	»	»
1920	PATROUILLARD.	BERNIER.	»	»
1921	BOUGAULT.	HUERRE.	GRIMBERT.	LESURE.
1922	LAFAY.	DAMIENS.	»	»
1923	VAUDIN.	Ch. LEFEBVRE.	»	»
1924	RICHAUD.	BRIDEL.	»	»
1925	HÉRISSEY.	LANTENOIS.	»	»
1926	DUFAU.	R. FABRE.	»	»
1927	GAILLARD.	PÉNAU.	»	»
1928	DUMESNIL.	FLEURY.	»	»
1929	GORIS.	LAUDAT.	»	»
1930	C. LEFEVRE.	M. BOUVET.	»	»
1931	FOURNEAU.	PICON.	BOUGAULT.	»
1932	CORDIER.	O. BAILLY.	»	»
1933	SOMMELET.	Ch.-O. Guillaumin.	»	»
1934	H. MARTIN.	WEITZ.	»	»
1935	TIFFENEAU.	BAGROS.	»	»
1936	RADAIS.	MASCRÉ.	»	»
1937	BOURDIER.	AUBRY.	»	»
1938	LEROUX.	ROTHÉA.	»	»
1939	BERNIER.	F. MARTIN.	»	»
1940	E. ANDRÉ.	R. LECOQ.	»	F. MARTIN.
1941	LESURE.	BRUÈRE.	»	»
1942	JAVILLIER.	A. CHOAY.	»	LESURE.

Années	PRÉSIDENTS	SECRÉTAIRES ANNUELS	SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX	TRÉSORIERS
—	—	—	—	—
1943	LANTENOIS.	LORMAND.	BOUGAULT.	LESURE
1944	LEBEAU.	CUNY.	»	»
1945	BUISSON.	BEDEL.	»	»
1946	DAMIENS.	LENOIR.	»	»
1947	PÉNAU.	COURTOIS.	R. FABRE.	»
1948	FLEURY.	JARROUSSE.	»	M. BOUVET.
1949	LAUDAT.	GAUTIER.	»	»
1950	SOUÈGES.	GESTEAU.	»	A. GUERBET.
1951	BOUVET.	GRIFFON.	»	»
1952	PICON.	JOFFARD.	»	»
1953	BAILLY.	RAOUL.	»	»
1954	WEITZ.	HARLAY.	»	»
1955	GRIGAUT.	TRUHAUT.	»	»
1956	AUBRY.	QUEVAUVILLER.	»	»
1957	MASCRÉ.	LACHAUX.	»	»
1958	LECOQ.	VIGNERON.	»	»
1959	LAUNOY.	DELAVILLE.	»	»

DÉCRET DU 5 SEPTEMBRE 1946 PORTANT MODIFICATION DU TITRE D'UNE ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Par décret en date du 5 septembre 1946 (Ministère de l'Intérieur), l'association reconnue d'utilité publique dite Société de Pharmacie de Paris, dont le siège est à Paris, a été autorisée à prendre le titre d'Académie de Pharmacie.

(*Journal officiel,* 7 septembre 1946, p. 7753).

COMPOSITION DU CONSEIL POUR 1960.

Président .... MM. F. MARTIN.
Vice-Président .... R. HAZARD.
Secrétaire général .... R. FABRE.
Secrétaire annuel .... M. PÉRONNET.
Trésorier .... A. GUERBET.
Archiviste .... M.-M. JANOT.

SÉANCE ANNUELLE

DE

L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

tenue le 6 Janvier 1960

Compte rendu des travaux de l'Académie de Pharmacie pendant l'année 1959,

par M. M. Delaville, *Secrétaire annuel.*

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,
Mes Chers Collègues,

Ainsi qu'il était coutume de le faire, autrefois, dans les familles, l'Académie tient son livre de raison dont la mise à jour annuelle est l'œuvre du Secrétaire élu au début de chaque année. Ayant eu l'insigne honneur d'être chargé de cette fonction pour 1959, j'espère ne pas trahir votre confiance et rapporter fidèlement la vie de notre Compagnie au cours des douze mois écoulés.

Qu'il me soit permis de remercier, tout d'abord, notre Secrétaire Général M. le Doyen Fabre qui ne m'a pas ménagé ses conseils et a facilité ma tâche en mettant à ma disposition tous les éléments nécessaires à la rédaction de ce rapport. Mon état de santé m'ayant imposé une absence de deux mois, vous m'avez, à cette occasion, Monsieur le Secrétaire Général, manifesté une fois de plus toute votre bienveillante sollicitude, soyez assuré de ma très déférente reconnaissance. Mes remerciements vont aussi à notre éminent Archiviste, M. le Professeur Janot, qui a bien voulu rédiger les compte rendus de séance pendant cette période.

L'année 1959 n'a pas, hélas, été exempte de deuils pour notre Compagnie. C'est avec beaucoup d'émotion et de profonde tristesse que nous avons appris le décès de trois de nos membres

honoraires et anciens Présidents dont les travaux scientifiques ont honoré non seulement notre Académie, mais aussi notre Faculté de Paris qui eut l'insigne privilège de les compter parmi ses maîtres les plus éminents :

— Monsieur le Professeur Hérissey,
— Monsieur le Professeur Lebeau,
— Monsieur le Doyen Radais.

Nous avons eu à déplorer le décès de quatre membres correspondants nationaux :

— Monsieur Beauvisage,
— Monsieur Golse,
— Monsieur Juillet,
— Monsieur Quirin.

et deux membres correspondants étrangers :

— Monsieur le Professeur Deleanu, de Bucarest,
— Monsieur le Professeur Schoofs, de Liège.

Tous ont illustré notre Compagnie et notre profession, leur mémoire restera présente dans le souvenir de ceux qui les ont connus et c'est avec un profond respect que je m'associe aux éloges funèbres prononcés dans cette enceinte ou lors de leurs obsèques par notre Président, M. le Professeur Launoy.

Un nouveau membre résidant a été élu : M. Carron.

Ont été élus membres correspondants nationaux :

— M. F. Fontaine, Docteur en Pharmacie, Pharmacien à Le Neubourg (Eure),

— M. P. Fonty, Pharmacien-Biologiste à Angers (M.-et-L.),

— M. P. Jaeger, Professeur à la Faculté de Pharmacie de Strasbourg,

— M. J. Kerharo, Pharmacien Lieutenant-Colonel, Chargé de cours à l'Université de Dakar,

— M. L. Vignoli, Professeur de Toxicologie et de Chimie à la Faculté de Marseille.

Notre Collègue, M. L. Cuny est passé à l'honorariat avec l'aisance et l'élégance malicieuse qu'il apporte à toute chose.
Nous souhaitons que l'immortalité académique lui garantisse un très long honorariat.

De hautes distinctions, largement méritées, ont récompensé les services et les titres de plusieurs membres de notre Compagnie.

Dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

— M. Coirre a été promu Officier,
— MM. Blanc et Vigneron ont été faits Chevaliers.

Dans l'Ordre de la Santé publique :

— MM. Dastugue et Mestre ont été promus Commandeurs,
— MM. Bridon et Giroux, Officiers,
— M. Garnier a été nommé Chevalier.

Ont été promus Commandeurs, dans l'Ordre des Palmes académiques :

— Mme Blanquet,

— MM. Brustier, Canals, Lespagnol et Mascré.

— M. Reusse a été promu Officier dans l'Ordre du Mérite social.

Nombreux sont nos collègues qui ont été appelés à de hautes fonctions ou qui ont été distingués par des Sociétés savantes françaises ou étrangères.

— M. J. A. Gautier a été élu à l'Académie nationale de Médecine,

— MM. Canals, Janot, Mesnard et Pénau ont été nommés Membres correspondants de la Real Academia de Farmacia de Madrid.

— M. Courtois a reçu la Médaille d'Honneur de l'Université de Liége.

— M. M. Bouvet a reçu la Médaille G. Urdang décernée par The American Institute of the History of Pharmacy.

— M. Desbordes a été élu Vice-Président du Comité International de Standardisation microbiologique.

— M. Truhaut a été élu Vice-Président de la Section de Chimie Appliquée de l'Union Internationale de Chimie Pure et Appliquée (IUPAC).

— M. Truhaut a reçu la Médaille d'argent de Sécurité du Travail.

— M. Vaille a été élu Président de l'Organisation Internationale de Contrôle des Stupéfiants.

— M. Malangeau a été nommé Professeur titulaire de la Chaire de Chimie Analytique de la Faculté de Pharmacie de Paris.

— M. Delga a été nommé Professeur titulaire de la Chaire de Chimie Appliquée du Val-de-Grâce.

— M. R. Fabre a été nommé Membre d'Honneur de la Société de Pharmacie de l'Ouest.

— M. Courtois a été nommé Professeur honoraire de l'Université de Montréal et Membre d'Honneur du Collège des Pharmaciens de la Province de Québec.

— M. Valette a reçu le Prix Becquerel et M. Raoul le Prix Labbé, prix décernés par l'Académie des Sciences.

L'Académie de Médecine a attribué à :

— M. Cheymol, le Prix du Prince Albert 1er de Monaco,

— M. Dillemann, le Prix Desportes,

— M. Paris, le Prix Nativelle.

Au cours de diverses manifestations scientifiques ou professionnelles tenues en France ou à l'étranger, l'Académie s'est fait représenter :

Au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (A.F.A.S.) à Angers, par M. PAUL.

Au Congrès des Pharmaciens de l'Italie du Nord, par M. J. A. GAUTIER, qui a remis une adresse de notre Compagnie à nos Confrères Italiens.

A la Société de Pharmacie d'Alger, notre Secrétaire Général, M. le Doyen FABRE a fait une Conférence et remis une adresse.

M. M. BOUVET représentait l'Académie, à la Conférence faite au Palais de la découverte par M. Wittop KONING sur les relations pharmacologiques entre la France et les Pays-Bas.

M. DASTUGUE a assisté, au mois d'avril dernier, au IX[e] Congrès de l'Association Française des Pharmaciens Catholiques, réunis à Clermont-Ferrand.

M. le D[r] ROLLAND nous a représenté au 38[e] Congrès d'Hygiène.

A l'occasion des Cérémonies organisées à Pavie, au mois de mai dernier, pour commémorer la mémoire du grand Physiologiste Lazzaro SPALLANZANI, une adresse a été remise aux organisateurs, au nom de notre Compagnie.

MM. G. VALETTE et Y. COHEN ont effectué une mission en Amérique Latine. Au cours de cette mission, ils ont assisté à Rio de Janeiro au premier Congrès International sur la maladie de Chagas puis à Montevideo et à Buenos-Aires ils ont participé à un cycle de conférences de Pharmacodynamie et au XXI[e] Congrès International des Sciences Physiologiques.

M. GUILLOT a représenté l'Académie à l'inauguration de la nouvelle Ecole de Pharmacie créée à Londres, il a été favorablement impressionné par l'installation des nouveaux Laboratoires et par le matériel de haute qualité mis à la disposition des étudiants ; il note, en passant, l'évolution de l'enseignement pharmaceutique en Grande-Bretagne.

Evoquons maintenant les événements les plus marquants de la vie de notre Compagnie au cours de l'année 1959.

Les deux séances solennelles rituelles eurent lieu l'une au mois de janvier, l'autre fin septembre au moment des Journées pharmaceutiques.

M. Maurice VIGNERON, qui me précédait à cette place a, au début de la séance du 7 janvier, rappelé dans un rapport particulièrement documenté la vie de notre Compagnie pendant l'année 1958 ; je ne saurais oublier les termes bienveillants dont il usa envers son successeur ni les conseils éclairés qu'il lui prodigua.

M. R. LECOQ, avant de quitter le fauteuil présidentiel, invita, dans une vibrante allocution, tous les pharmaciens à s'unir et les services officiels à réviser leurs positions afin de permettre le plein épanouissement de notre profession.

M. L. LAUNOY, Président, entretint l'Académie des réflexions que la lecture du Gil Blas de LE SAGE lui a inspirée, réflexions qu'il intitule « De l'empirisme Paracelsien à la thérapie chimique expérimentale ».

M. JANOT, dernier élève d'Auguste BÉHAL, a rappelé dans un exposé parfaitement documenté, la vie et l'œuvre scientifique de cet authentique savant et homme de bien que fut Auguste BÉHAL.

Au cours de cette séance, l'Académie a décerné les prix dont le palmarès ci-dessous est lu par M. R. FABRE, Secrétaire Général.

PRIX DES THÈSES.

— *Sciences physico-chimiques :* Médaille d'Or : M. BANG-CAO-THUONG, pour sa thèse « Contribution à l'étude des glucido-sels ».

Médaille d'Argent : M. François CARBONNEUX LE PERDRIEL, pour sa thèse « Contribution à l'étude des préparations de quelques guanidines ».

— *Sciences naturelles : Médaille d'Or :* M. Jean DELARUE, pour sa thèse « Contribution à l'étude de l'essai d'activité « in vivo » des substances antiseptiques ».

Médaille d'Argent : M. Joseph ALOUF, pour sa thèse « Etude physiologique et biochimique de la toxinogénèse diphtérique ».

— *Sciences biologiques : Médaille d'Or :* M. Georges LE MOAN, pour sa thèse « Contribution à l'étude des phénomènes d'accoutumance aux substances médicamenteuses et toxiques : Recherches sur le comportement biologique de diverses souches de colibacilles rendues résistantes à la streptomycine et sur les hypothèses émises en vue d'expliquer cette résistance ».

Médaille d'Argent : M. Maurice LECLERC, pour sa thèse « Contribution à l'étude des transglucosidases B des végétaux supérieurs ».

— *Prix Pierre Vigier :* M. Walter Sigrist, pour son travail sur « l'influence de la lyophilisation sur le pouvoir antigénique de quelques *Salmonella* ».

— *Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie :* M. René Brun, pour son travail « Les hommes et le Médicament ».

— *Prix Prouzergue :* M. le Pharmacien Commandant Jean KIGER, pour son travail sur « les problèmes du blanchissage et de la détergence au regard des progrès récents de la Chimie ».

— *Prix Choay-Champigny :* M. Jacques POISSON, pour son travail sur « l'étude chimique des alcaloïdes du *Rauwolfia vomitoria* ».

— *Prix du Syndicat général de la réglementation des produits pharmaceutiques :* MM. R. Delaby et R. Damiens (in mémoriam), pour les travaux scientifiques qu'ils ont effectués en commun.

— *Prix Mathilde-Marvy-Deschiens :* Mlle Marie-Claire Colas.

— *Prix du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens :* Deux Prix, le premier destiné à récompenser un Pharmacien d'Officine, de nationalité française, dont la vie professionnelle peut-être citée en exemple :

M. Francis Llabador, de Nemours (Algérie),

— le second destiné à récompenser un auteur de nationalité française pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique de médicaments nouveaux :

M. Jean Cheymol, pour l'ensemble de ses travaux et en particulier pour ceux se rapportant aux curarisants.

M. le Président invite M. Gurgand, Président du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens, qui assistait à la séance, à remettre lui-même à ces deux lauréats l'enveloppe qui leur est destinée.

Ensuite M. A. Guerbet, Trésorier et MM. J. Reusse et Vigneron, Commissaires aux comptes, exposèrent le rapport financier et firent approuver les comptes pour l'année écoulée.

La seconde séance solennelle eut lieu le mercredi 30 Septembre pendant les Xe Journées pharmaceutiques. A cette occasion, il nous a été permis d'entendre deux conférences, l'une de Mlle C. G. Van Arkel, Professeur à l'Université d'Amsterdam qui traita avec beaucoup de compétence « des incompatibilités en Pharmacie », la seconde de M. P. Duquénois, doyen de la Faculté de Pharmacie de Strasbourg sur « les aspects de la Biologie des Digitales et sur leur composition chimique ». Des photographies en couleur, particulièrement réussies, illustraient ce dernier exposé. Notre Président a félicité les conférenciers et leur a remis la médaille frappée par la Monnaie pour l'Académie.

Vous permettrez à votre Secrétaire annuel de rappeler, bien qu'il ne s'agisse pas à proprement parler d'une manifestation de notre Compagnie, qu'étant un des représentants de la profession au Conseil National de l'Ordre, il lui est très agréable de souligner le succès remporté par l'exposition « C'étaient des pharmaciens » organisée par le Conseil de l'Ordre à l'occasion des Journées pharmaceutiques, dans cette salle même, mise obligeamment à la disposition des organisateurs par notre Secrétaire Général.

Il nous a été en outre donné d'entendre, au cours de l'année, deux conférences de M. E. H. Vogelenzang, de Leyde, traitant de la Chimie pharmaceutique et de quelques méthodes simples de l'analyse pharmaceutique.

L'Académie avait été amenée à réformer quelques dispositions de ses Statuts et de son règlement, ces modifications ont été

approuvées par décret présidentiel du 13 Mars 1959 et par M. le Ministre de l'Intérieur le 24 Mars 1959. Une plaquette réunissant les nouveaux textes des Statuts et du règlement a été distribuée à tous nos membres.

Un ouvrage a été présenté par M. R. Lecoq qui traite « Des Vitamines, du dépistage de leur carence et de leurs indications thérapeutiques », dans un livre édité chez Doin.

Enfin, trois plis cachetés ont été déposés par :

— M. J. Redel (n° 86) ;
— M. Coustou (n° 87) ;
— M. Ronchèse et Mme Mermod (n° 88).

Au cours de l'année écoulée, nous avons entendu un peu plus de quarante communications prouvant l'activité scientifique de nos collègues.

Elles ont donné lieu, en séance, à des discussions nombreuses et toujours pleines d'intérêt. Pour la facilité de l'exposé, je les grouperai sous quelques têtes de chapitre, parfois un peu arbitrairement choisies.

— *En bactériologie :*

— Mlle S. Lambin, MM. A. German et W. Sigrist étudient l'*influence de la lyophilisation sur les caractères de quelques Salmonella*, et montrent que si une ou plusieurs lyophilisations ne modifient pas la teneur en antigènes somatiques, elles altèrent partiellement les antigènes de sufaee Vi et modifient nettement les antigènes flagellaires.

— M. A. German, Mlle S. Lambin et M. W. Sigrist étudient l'*influence de la lyophilisation sur le pouvoir antigénique de E. typhosa et de S. paratyphi B*, et montrent chez les germes soumis à plusieurs lyophilisations avec cultures intermédiaires, que seuls les antigènes somatiques conservent toute leur activité.

— M. J. Desbordes, Et. Fournier, E. Rosenberg et J. Blomet étudient quelques *problèmes relatifs au titrage biologique de la tuberculine.*

— *En biologie végétale :*

— M. P. Lecat montre l'influence de divers traitements physiologiques ou de certaines pratiques culturales sur la *teneur en alcaloïdes de quelques plantes médicinales.* Il indique que ces procédés peuvent conduire à de bons résultats, à condition d'être étudiés avec beaucoup de rigueur.

— M. G. Deysson et Tran Tan Thong étudient la *toxicité de différents mouillants* sur les cellules végétales.

— *En chimie analytique :*

— M. F. Gélébart propose une *méthode rapide et précise de dosage de quelques esters d'amino-alcools ;* après hydrolyse et

entraînement par la vapeur d'eau, l'amino-alcool est dosé par acidimétrie.

— MM. J. A. Gautier, J. Renault et J. Rabiant emploient le tétraphénylborure de sodium pour précipiter quantitativement les alcaloïdes dont le sel ainsi obtenu possède une composition définie. Leur solution dans l'acétonitrile permet un dosage spectrophotométrique dans l'ultra-violet.

— MM. Y. Lembrez, J. Storck et B. Terlain proposent une *méthode de détection et de dosage de l'acide éthylène-diaminotétracétique* (E.D.T.A.) et de ses dérivés dans les milieux complexes par fixation sur résine cationique, puis élution et chromatographie, leur dosage étant ensuite réalisé soit par colorimétrie, soit par une méthode volumétrique.

— *En chimie biologique :*

— Mlle M.-C. Colas, MM. R. Perlès et P. Malangeau étudiant *l'excrétion rénale comparée des polyols linéaires et du mésoinositol,* montrent que ce dernier, normalement éliminé en petite quantité, est excrété d'une façon beaucoup plus importante chez les sujets glycosuriques, ainsi qu'au cours des néphrites chroniques, au cours desquelles le mésoinositol est notablement augmenté dans le plasma sanguin. Dans le diabète, la réabsorption tubulaire du mésoinositol serait entravée par la présence de glucose, alors que dans la néphrite chronique, la mésoinositolurie serait liée à l'élévation plasmatique du mésoinositol.

— M. J. E. Courtois, P. Malangeau et J. L. Chabre montrent *l'influence de la présence de glycoprotéides sur la précipitation par l'acide phytique des holoprotéines.*

— M. J. E. Courtois, G. Dillemann et P. Le Dizet ont isolé l'ajugose des racines d'*Ajuga nipponensis* Makino et ont montré que, dans cet oligosaccharide, la liaison galactose-glucose est du type 1- - - - 6 et qu'il fait partie du groupe des galactosides du saccharose de la série stachyose-verbascose.

— M. P. Balâtre et M. Traisnel grâce à l'emploi de la chromatographie sur papier ont montré que la réaction de Scherer attribuée à la formation de sels alcalino-terreux de dérivés rhodizoniques, est en réalité due à la formation d'inosose, premier produit de l'oxydation des cyclohexitols.

— *En chimie végétale :*

— M. R. Paris a réalisé l'isolement d'un hétéroside du kaempférol chez *Primula officinalis* L. qui paraît être un dirhamnoside du kaempférol.

— M. R. Paris et P. Delaveau ont isolé par chromatographie sur papier, de divers Droséras exotiques, une quinone identique à la plombagone (à partir de *D. auriculata*) et une substance nouvelle (à partir de *D. ramentacea*) qui serait une naphtoquinone douée, comme la plombagone, de propriétés spasmolytiques.

— M. R. Paris et M. Durand, après séparation par chromatographie sur papier des *dérivés anthracéniques de la Bourdaine* réalisent une évaluation quantitative de ces dérivés anthracéniques par photométrie directe des taches, sans élution préalable.

— M. R. G. Dillemann et G. Faugeras ont étudié la *répartition des alcaloïdes des Aconits* par électrophorèse sur papier.

— MM. D. Vincent, G. Segonzac et Mlle G. Sesqué montrent l'intérêt de la chromatographie sur papier dans l'*étude de l'hydrolyse de quelques alcaloïdes* et pensent que cette technique pourrait être utilisée pour le dépistage des altérations par hydrolyse des solutions commerciales d'alcaloïdes.

— MM. R. Paris et G. Faugeras montrent que l'emploi de l'électrophorèse sur papier est préférable à la chromatographie pour la *séparation des flavonoïdes.* Les taches obtenues sont évaluées par densitométrie.

— *En hématologie :*

— M. Piette et Mme C. Piette proposent une méthode originale de *numération directe des granulocytes basophiles du sang* circulant chez les lapins et insistent sur l'avantage de la méthode proposée par comparaison avec une méthode indirecte.

— M. Piette et Mme C. Piette appliquant la méthode décrite précédemment étudient l'*influence de l'injection intraveineuse d'héparine chez le Lapin* sur le nombre des granulocytes basophiles du sang, et montrent qu'elle entraîne une diminution significative des taux absolu et relatif de ces granulocytes.

Dans une autre note, ils étudient l'influence de l'injection intraveineuse, chez le Lapin, d'acide chondroïtine-sulfurique et d'acide hyaluronique sur les granulocytes basophiles. Ces deux substances entraînent une leucopénie et une chute des granulocytes basophiles.

— *En pharmacie :*

— M. H. Pénau propose une nouvelle expression de la *posologie de la pénicilline,* établie non plus en unités, mais en poids, en raison de l'état de pureté dans lequel est désormais obtenue la pénicilline. Il donne l'équivalence entre les unités actuelles et les poids.

— Mlle S. Lambin, MM. A. German et W. Sigrist apportent une technique de *caractérisation. dans les extraits de foie, de la cyanocobolamine* ajoutée.

— M. Y. Cohen parle du *contrôle des radio-éléments artificiels à usage médical en France.* Il indique que le protocole de ces contrôles est établi en fonction de la préparation, des propriétés et de l'emploi de ces radio-éléments ; comme toute autre préparation injectable, ils doivent répondre aux essais prescrits par le Codex.

— M. Roux propose pour les essais physiologiques des hydrolysats de protéines injectables, la recherche des substances pyrogènes, le dosage des substances histaminiques, la recherche des substances antigéniques et enfin un test de toxicité sur la souris.

— MM. J. Delga, C. Pallaget et J. Carriou montrent que les techniques chimiques proposées pour le *dosage des alcaloïdes contenus dans la poudre de Belladone* conduisent à des résultats très variables, aussi proposent-ils une technique physiologique pour ce dosage.

M. A. Morette et Mme M. F. Malézieux ont normalisé la technique de *recherche de l'arsenic dans les médicaments* par la méthode du papier au chlorure mercurique de Cribier, en vue de son introduction au Codex.

— M. J. Kiger décrit les *caractéristiques pratiques des ouates viscoses* pures ou associées au coton hydrophile et fournit quelques données analytiques sur des produits de même type d'origine étrangère.

— *En pharmacologie :*

— MM. R. Lecoq, P. Chauchard et Mme H. Mazoué, emploient la méthode chronaximétrique pour l'*étude des antagonismes entre les substances cancérigènes et antimitotiques*. Cette méthode permet une investigation rapide de ces antagonismes.

— MM. D. Santenoise. R. Grandpierre, P. L. Biget, W. Ramanamanjary et Robert montrent que l'emploi du calcul statistique pour le *titrage physiologique de la vagotonine*, quand il est appliqué à de très nombreux résultats expérimentaux, permet d'obtenir un degré de sécurité de 95 %.

— MM. R. Truhaut et G. Deysson, continuant leur recherche sur l'*activité antimitotique dans la série des uréthanes*, apportent les résultats qu'ils ont obtenus avec divers dérivés de substitution à l'azote de ces uréthanes.

— MM. G. Dastugue. P. Bastide et Mlle M. Decros étudient l'*influence de quelques agents tensio-actifs sur la perméabilité des membranes*. Pour ce faire, ils opèrent dans une première série d'expériences, sur des membranes vivantes (larves de Batraciens) et dans une seconde série d'expériences, sur une membrane de cellophane, et comparent les résultats obtenus dans les deux séries d'expériences.

— M. A. Quevauviller, Mlle S. Garcet et Mme J. Garet-Pottier montrent que l'*utilisation en cosmétologie des chlorofluorométhanes*, employés sur la peau trois fois par jour, en pulsion ou en badigeonnage pendant deux mois, ne provoque aucune lésion ni macroscopique ni microscopique.

— MM. R. Lecoq, P. Chauchard et Mme H. Mazoué ont recours à la chronaximétrie pour l'étude de l'*action inhibitrice*

que peuvent exercer l'adénine, la guanine et quelques autres substances sur les effets nerveux du benzopyrène, du dibenzanthracène, du méthylcholanthrène, de l'aminoazotoluène et du diméthylaminoazobenzène.

— Dans une seconde note, ils emploient la même méthode pour l'étude des *effets de l'adénine, de la guanine et de quelques autres substances* sur l'antagonisme des antimitotiques et du benzopyrène.

— MM. L. LAUNOY, M. GUILLOT et H. JONCHÈRE rapportent leurs recherches sur l'élimination et le stockage de la pentamidine marquée au ^{14}C chez le Rat blanc.

— M. Y. RAOUL, C. MARNAY, N. LE BOULCH, Mme A. GUÉRILLOT-VINET et M. H. GOUNELLE mettent en évidence l'existence, à côté des *vitamines D hypercalcémiantes*, de *vitamines D hypocalcémiantes*.

— M. G. VALETTE et Mlle C. MASSÉ apportent une méthode de *dosage physiologique de l'hyaluronidase* et fournissent quelques exemples d'application de cette méthode au dosage de l'hyaluronidase dans divers produits pharmaceutiques d'origine française.

— M. R. PARIS et Mlle BASTIEN étudient deux plantes dénommées « Copalchis » et réputées antidiabétiques. L'une d'elles, le *Coutarea latiflora* (Rubiacées) jouit d'une certaine activité hypoglycémiante, surtout évidente quand elle est administrée à l'animal soumis à une surcharge glucidique ; l'autre, le *Croton niveus* paraît inactif.

— MM. R. LECOQ, P. CHAUCHARD et Mme MAZOUÉ étudient l'*effet protecteur et correcteur du calcium et du magnésium* sur le déséquilibre nerveux dû à la thermorégulation. L'action de ces ions, lorsqu'ils sont administrés par voie parentérale est plus marquée et plus rapide que par voie orale.

— MM. B. GAUTHIER, R. AUBRY et Mme L. LE DREFF étudient l'*influence des divers acides sur la durée d'action des hormones qu'ils estérifient*. C'est ainsi que dans le cas de la testostérone, l'acide cyclohexane propionique augmente l'intensité d'action d'environ 10 % et la durée d'action d'environ 25 % par rapport aux meilleurs androgènes retard, actuellement connus.

— *En physique :*

— MM. GUILLOT et DELAVAL rapportent leur recherche sur la structure de certaines poussières radioactives.

— *En toxicologie :*

— MM. R. FABRE, R. TRUHAUT et F. BERROD étudient la *répartition du baryum* dans l'organisme du Cobaye au cours de l'intoxication à long terme.

— *En Droit pharmaceutique :*

— M. Velluz expose, dans un rapport très documenté, les aspects récents de *quelques problèmes de brévetabilité chimique,* tels qu'ils seront posés par la nouvelle législation pharmaceutique.

— *En sociologie et hygiène publique :*

— M. H. Bonnemain évoque la *participation du pharmacien aux réalisations sanitaires et sociales de la cité* et donne en exemple les réalisations sanitaires et sociales faites dans une commune de la Seine, sous l'impulsion et avec le concours de pharmaciens.

Au cours de l'année écoulée l'Académie s'est réunie huit fois en Comité secret.

A la demande de M. le Ministre de la Santé Publique, elle a donné son avis sur la liste des produits pouvant être vendus en pharmacie.

Elle a entendu les rapports, toujours très documentés, de M. Valette sur les demandes d'exonération formulées par les fabricants et a fait connaître son avis.

Elle s'est penchée sur les problèmes posés par la publicité en pharmacie et par ceux concernant l'information thérapeutique du public.

Enfin, elle a examiné plusieurs demandes de dérogation pour la direction des laboratoires d'analyses médicales.

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues,

Me voici arrivé au terme de mon Rapport. J'ai le sentiment que la nouvelle page ainsi écrite, au cours de cette année, grâce aux nombreux travaux présentés à cette tribune, grâce aussi aux diverses manifestations auxquelles notre Compagnie a participé, ne le cède en rien à celles des années précédentes. Permettez-moi de vous témoigner, à nouveau, toute ma gratitude pour l'insigne honneur que vous m'avez fait en me confiant le soin de rédiger les comptes rendus de nos séances. Je voudrais, en terminant, formuler le souhait d'entendre, à cette tribune, dans l'avenir, exposer plus fréquemment des recherches consacrées aux disciplines de la Biologie clinique ; nous ne devons pas oublier que le premier enseignement universitaire de la Bactériologie, fut confié dans les dernières années du siècle précédent au Doyen Radais dont nous déplorions la disparition il y a quelques jours. Les réformes de l'organisation hospitalière et de l'enseignement, actuellement à l'étude, doivent consacrer la Biologie clinique et lui accorder son statut particulier ; nul doute que le pharmacien qui donnera le meilleur de son temps à cette maîtresse exigente et exclusive qu'est la Biologie clinique, ne trouve là, un champ d'action particulièrement fertile. Personnellement,

je souhaite que nos jeunes confrères s'orientent nombreux dans cette voie et apportent le résultat de leurs travaux à la tribune de notre Compagnie, contribuant ainsi à accroître sa renommée dans le monde.

Puisse, mon successeur, M. Péronnet, noter dès cette année les premiers signes de l'essor de la Biologie clinique.

Allocution de M. L. Launoy,

Président sortant.

Mesdames,
Messieurs,
Mes chers Collègues,

Je ne saurais quitter, au début de cette année 1960, la place d'honneur que, depuis un an, j'occupe dans nos réunions, sans vous exprimer une fois encore, combien je fus sensible à l'unanimité de vos suffrages, unanimité qui, pour être traditionnelle, n'en est pas moins précieuse à celui qui en est l'objet.

Notre Secrétaire annuel, M. Delaville, évoquait tout à l'heure le décès de quelques-uns des nôtres. Hélas ! l'année 1959 nous fut spécialement cruelle ; rendons un nouvel hommage au souvenir de nos Collègues disparus, MM. les Professeurs Hérissey, Lebeau, Radais ; avec vous, je salue tristement et respectueusement leur mémoire.

C'est avec grand intérêt que j'ai suivi, au cours de nos réunions de 1959, les communications présentées par nos Collègues et celles de jeunes Confrères en plein élan de recherche scientifique. Je dois avouer, vous n'en serez pas surpris, que j'ai remarqué avec un particulier plaisir, la curiosité de plus en plus accentuée que manifestent nos chercheurs, aux problèmes dits : de *Pharmacodynamie.*

Dans son rapport sur l'activité de notre Académie en 1957, M. Lachaux, Secrétaire annuel à l'époque, avait déjà souligné cette orientation. Je souhaite le maintien de celle-ci, plus précisément, flattons-nous de la voir s'accentuer dans le même sens.

De ce point de vue, j'espère que la Recherche réservera de nombreux lauriers aux audacieux qui, systématiquement, voudront bien soumettre, aux techniques expérimentales des Sciences biologiques : Cytologie, Physiologie, Microbiologie, Parasitologie, Toxicologie, Chimie biologique, Hygiène, Physique biologique, les multiples et impératifs groupements constitutionnels des molécules organiques et organo-métalliques de synthèse, comme ceux des substances d'extraction végétale, isolées dans un but purement théorique, par nos Confrères, chimistes qualifiés.

Que signifie cette espérance ? Elle est l'expression de mon ralliement, de longue date, à ceux qui pensent que l'exploration de la matière brute se traduisant pour le chimiste par la genèse de corps nouveaux, à compositions et strutures voulues par l'Homme de Sciences, ne saurait s'arrêter là. Du point de vue

humain, elle doit nous conduire à la confrontation, au contact intime, de la matière brute, pleine d'énergies sans doute, mais apparemment inerte, avec la matière vivante, avec la Vie. C'est alors que l'on doit faire appel à l'investigation pharmacodynamique. Rappelons-nous, à ce sujet, que Claude BERNARD considérait les produits chimiques, toxiques ou non, médicamenteux ou non, comme les plus délicats scalpels du Physiologiste ; avec eux, toute unité anatomique, si menue soit-elle, pouvait être « disséquée », c'est-à-dire condamnée à révéler sa structure et ses propriétés physiologiques.

Claude BERNARD vécut de 1813 à 1878 ; il n'est pas seulement le Père de la Physiologie, il est aussi celui de la Pharmacodynamie,... ce n'est pas le curare qui me démentira.

Que l'expérimentation en Pharmacodynamie fasse essentiellement appel aux techniques des Sciences biologiques signalées tout à l'heure, explique peut-être pourquoi, pendant de longues années, la Pharmacodynamie n'eut pas, comme son nom pouvait le faire entendre, n'eut pas, dis-je, droit de cité sur un terrain pharmaceutique. Pourquoi ? C'est que la pratique suivie, de l'expérimentation pharmacodynamique, réclame à tout moment de nouvelles exigences techniques. J'essayais ces jours derniers de schématiser dans mon esprit, l'évolution des rapports de nos Ecoles de Pharmacie avec les Sciences Biologiques.

Mes réflexions, de toute évidence, ne peuvent se rapporter qu'à des situations bien connues et fréquentées par moi-même. Ainsi, la Physiologie ne fit qu'une modeste apparition avec le cours de Zoologie de H. COUTIÈRE, en 1900 ; en 1937, son successeur développa l'enseignement, en faisant entrer dans le Cours de 2 années : Biologie générale, Zoologie systématique, Parasitologie et Physiologie ; la Physiologie n'occupait qu'une bien petite place, comparée à celle qu'elle eut méritée ; elle était considérée comme « Zoologie appliquée » ; maintenant, elle a son enseignement particulier, je crois. C'est très bien.

De son côté, la Microbiologie, dont la connaissance plus qu'élémentaire, est si importante dans la pratique de tout pharmacodynamiste, en mal de lutte contre Microbes et Protozoaires pathogènes, ne possède de chaire officielle, bien à elle, que depuis 1941.

Et la Chimie biologique ? Elle fut toujours particulièrement affectionnée par tout pharmacodynamiste, souvent obligé dans sa recherche du chemin parcouru par un agent chimique introduit dans un organisme vivant, d'interroger : sang, urine, salive, liquide céphalo-rachidien, etc... A Paris, ici-même, la Chimie biologique est plus ancienne que les Sciences précédentes ; elle a pris son vol en 1907, avec GRIMBERT, elle était donc majeure sous HÉRISSEY (1930), qui lui-même fut initié par BOURQUELOT aux mystères des activités diastasiques.

Des Sciences que j'évoquais au début de cette allocution, seules la Toxicologie et la Physique sont de veilles amies de notre

« Alma Mater », elles règnent en effet près d'elle depuis 1834, la première avec CAVENTOU, la seconde avec SOUBEIRAN.

Mais ne nous attardons pas à exprimer des regrets ; franchissons un siècle et quelques années supplémentaires ; nous tombons en 1952. A cette date, grâce à l'action patiente, persuasive, dynamique, de la Voix de notre Faculté, le visiteur est accueilli, en 1952, par la Chaire de Pharmacodynamie, nouvellement créée. Observons, cependant, pour être historiquement exact, qu'une « Charge de cours » de Pharmacologie, avait été confiée en 1926 à l'un des agrégés de 1914, pérennisé en 1924, en raison des années de guerre, passées loin de l'Université.

Devant l'avènement retardé de la Pharmacodynamie, dans le programme des Etudes pharmaceutiques où Sciences chimiques et Sciences naturelles vont de pair, devons-nous croire que, d'une façon générale, l'Enseignement comme les Arts : Poésie, Sculpture, Peinture, dont parle LUCRÈCE dans son « *Rerum natura* » est aussi « le fruit tardif du besoin, de l'activité et de l'expérience » ? ; cela paraîtrait peut-être s'appliquer au cas de la Pharmacodynamie, dont l'autorité a été cependant de longue date reconnue prépondérante, quand il s'agit d'observer et de fixer les résultats physiologiques du subtil « savoir-faire » de nos Chimistes, confronté à l'accueil de cellules vivantes, isolées ou conglomérées en organes.

Nul n'ignore que les cellules d'êtres unicellulaires ou autres, se comportent en réactifs hypersensibles, au plus léger écart physico-chimique du milieu ambiant qui leur est propre ; ce sont leurs modalités spécifiques de riposte à l'agent provocateur, qui dévoilent *la* ou *les* affinités particulières de celui-ci, pour tel ou tel protoplasma.

Dans certains cas, par exemple, l'attaque des filets et centres nerveux, celle des fibres musculaires, celle de certaines glandes à sécrétion interne, celle de la moelle osseuse, etc., pour en citer quelques-uns, la diagnose de la sensibilité cellulaire est fixée relativement vite ; mais, dans le plus grand nombre de conjonctures, cette déduction demande un long, répété et minutieux travail, au cours duquel les disciplines des Sciences biologiques, sont tour à tour appelées à référence...

Comme je ne veux pas m'égarer sur le périlleux, mais passionnant chemin que je viens d'emprunter, permettez-moi, en terminant cette trop longue méditation, d'applaudir avec vous, toutes les initiatives prises et les innovations introduites dans l'Enseignement de notre Faculté, depuis quelques années. En ce qui concerne celles relatives à la *Pharmacodynamie,* en dehors de la création de la Chaire magistrale, il faut aussi apprécier comme il convient la création du *Certificat d'Etudes Supérieures de Pharmacodynamie et d'Essais Biologiques des Médicaments.* Je ne saurais non plus oublier la création de l'*Institut de Pharmacotechnie et de Pharmacodynamie ;* les étudiants peuvent y appren-

dre à manipuler sur le vif et comprendre alors, objectivement, ce que veut dire : hyper ou hypotension, désordre cardio-vasculaire, hypnose, anesthésie, convulsion, etc... Quelle plus démonstrative Ecole, pour un pharmacien, où connaître la manifestation visuelle, d'une action médicamenteuse et, par surcroît, prendre pleinement conscience de la responsabilité de ses gestes.

Nous ne sommes encore qu'au 6 Janvier. Veuillez, mes Chers Collègues, recevoir mes vœux pour une très bonne année 1960.

J'invite notre Collègue, M. Martin, à prendre la Présidence de notre Académie, et M. le Professeur Hazard à occuper le fauteul de Vice-Président.

Que M. Péronnet veuille bien devenir notre Secrétaire annuel.

Allocution de M. F. Martin,

Président pour 1960.

Mes chers Collègues,

La présidence de notre Académie est certainement le plus grand honneur qui puisse échoir à un pharmacien d'officine. En me désignant pour cette haute fonction, vous m'avez donné un témoignage de confiance dont j'ai été très touché. Mais la fierté légitime que j'en éprouve se double de confusion et d'inquiétude à la pensée que je vais remplir, après tant de pharmaciens illustres, un rôle auquel je suis mal préparé, et ce n'est pas sans appréhension que je succède au Professeur LAUNOY dont je sais la brillante carrière scientifique.

C'est dire combien j'aurai besoin de votre indulgence, et aussi du secours bienveillant de notre Secrétaire Général, toujours prêt, dans les questions difficiles, à nous aider de sa longue expérience.

Pour des raisons de santé, vous le savez, et par un scrupule dont il convient de le féliciter, notre dévoué collègue M. LIOT a renoncé à se présenter à vos suffrages pour la vice-présidence. Et je trouve ainsi à mes côtés mon vieil ami le Professeur HAZARD, sûr de pouvoir compter sur son assistance.

Mesdames, Messieurs,

L'occasion m'est donnée aujourd'hui de rendre un hommage de profonde gratitude à la mémoire de mon Maître regretté le Professeur Marcel GUERBET.

C'était un savant modeste dont la notoriété et l'autorité scientifique s'affirmèrent par de nombreux travaux de chimie organique. On lui doit notamment :

— la découverte d'une méthode de réduction des amides, qui permet d'obtenir d'emblée les amines primaires à l'état de pureté ; ce procédé utilise comme source d'hydrogénation l'action du sodium sur l'alcool amylique bouillant ;

— la préparation de l'acide campholique par un moyen facile qui permit à l'auteur une étude complète de ce corps et de ses dérivés ;

— l'étude des lactates de mercure et de l'essence de santal ;

— divers travaux de chimie analytique : caractérisation du safran dans les expertises médico-légales (laudanum), découverte d'une réaction colorée très sensible de l'acide benzoïque,

applicable à la diagnose de ce groupement dans les molécules organiques.

Esprit délicat et raffiné, le Professeur GUERBET a laissé le souvenir d'un homme courtois, bienveillant et dévoué.

Se référant aux récompenses que j'avais obtenues dans les Hôpitaux, le Maître voulut bien m'admettre dans son laboratoire au lendemain de ma démobilisation, en 1919. Je lui exprimai le désir de préparer une thèse de Doctorat, en indiquant ma préférence pour la chimie pure. Je dois au Professeur GUERBET une grande reconnaissance, tant pour le choix du sujet que pour les précieux conseils qui me furent prodigués au cours de ce travail. Il n'est pas douteux que le Prix des Thèses de sciences physicochimiques, dont il allait être récompensé par la Société de Pharmacie, a contribué à m'ouvrir les portes de votre Compagnie, et je n'oublie pas, malgré les années, toute la gratitude que je lui dois.

Il est de tradition qu'à la séance solennelle de l'Académie le nouveau président prononce une allocution sur un sujet de son choix. Il m'a semblé, dans les heures difficiles que nous vivons, que l'allocution d'un praticien devait se situer sur le plan professionnel.

Il y a deux ans, notre président sortant le Professeur MASCRÉ faisait ici-même un rapide tour d'horizon de la Pharmacie et nous brossait un tableau sombre des dangers qui menaçaient les diverses branches de la profession. En ce qui concerne les pharmaciens des officines « leur valeur et leur rôle — disait-il — sont trop souvent méconnus par le public ». LE PHARMACIEN DEVANT L'OPINION : tel est le thème que je me propose de développer devant vous, thème d'actualité qui risque d'être ennuyeux parce qu'il va me conduire nécessairement sur des sentiers battus. Mais il est des vérités que, dans la conjoncture présente, on ne saurait trop répéter, et je voudrais vous faire part des réflexions qu'elles me suggèrent, en ce qui touche plus spécialement l'officine.

La Pharmacie a été enviée, critiquée, attaquée par des gens mal informés ou dépourvus de bienveillance. Je dis tout de suite, bien haut : le pharmacien d'officine accomplit obscurément une tâche ingrate, difficile et dangereuse, qui nécessite des connaissances étendues et approfondies.

A l'origine de nos difficultés, il faut voir une vieille légende dorée, solidement ancrée dans les esprits. La détruire est chose difficile : on bute contre des idées arrêtées, des sourires entendus, et finalement contre cet argument péremptoire : « le pharmacien a une mauvaise presse ! ». Le public qui entre dans une officine aux heures d'affluence est porté à en surestimer la prospérité, et comme il n'a aucune idée exacte de nos charges, il suppute des profits substantiels, sinon abusifs.

Certaines pharmacies, bien sûr, jouissent d'une situation privilégiée due à divers facteurs de concurrence, parfaitement admissibles s'ils ne sont pas contraires aux règles déontologiques. Mais on ne saurait juger de l'ensemble d'une profession d'après des cas particuliers. Si on considère la moyenne des officines urbaines et la grande majorité des officines des campagnes, il faut savoir que la situation matérielle du pharmacien, modeste dans la plupart des cas, n'est pas à l'échelle de son savoir, de ses services et de ses responsabilités. Il est même probable que beaucoup d'officines, dans des conditions normales de charges, se trouveraient en difficulté si elles se limitaient à des opérations strictement pharmaceutiques, ce qui correspondrait à notre idéal et à notre mission.

Depuis la Libération, la Pharmacie a été assujettie à une réglementation économique draconienne qui ne lui a pas permis d'aligner ses tarifs sur le coût de la vie, et en France les produits et services pharmaceutiques sont restés à des prix très inférieurs à ceux de l'étranger.

Je vous étonnerai peut-être en vous disant que, bien souvent, des malades nous ont fait comprendre, d'une façon qui ne laissait pas d'être parfois humiliante, que la modicité ridicule de certains tarifs ne leur avait pas échappé. Mais en général, par tradition ou par conviction, la clientèle a tendance à se plaindre de la cherté des médicaments. Elle tire argument du coût élevé — rançon du progrès — de produits nouveaux tels que les vitamines, les hormones, certains antibiotiques, dont elle ne peut imaginer les difficultés d'élaboration : recherches scientifiques préalables, extraction ou synthèses laborieuses aux stades multiples, expérimentation clinique, fabrication industrielle. Qu'importe aux malades le prix d'une vitamine B_{12}, par exemple, quand la radio les informe que ce médicament guérit dans 100 % des cas certaines anémies considérées naguère comme mortelles à coup sûr ?

D'après l'exposé lumineux et très documenté présenté à l'Académie en 1950 par un de nos collègues, l'indice moyen des médicaments était alors de 757 (indice 100 en 1938) contre un indice général des prix de détail chiffré à 1925 par l'Institut national de la Statistique. Et par ailleurs notre collègue soulignait avec raison que le pharmacien d'officine était honoré d'une manière « pitoyable ».

En 1957, ces indices étaient passés à 1088 (pour les médicaments) et 2.430 (pour les prix généraux de détail). Une disparité de cette ampleur ne pouvait être compensée, comme on l'a prétendu, par une augmentation d'activité des officines, très inégale d'ailleurs suivant les lieux d'exploitation, qui entraînait forcément une augmentation de leurs charges.

Telle était la situation économique de la Pharmacie il y a deux ans, alors que de récentes mesures de baisse avaient jeté la cons-

ternation et l'inquiétude dans nos milieux professionnels. Vinrent ensuite les événements politiques que vous savez : ils nous apportèrent l'espoir d'un esprit nouveau et d'un retour à la raison.....

Les pharmaciens avaient supporté cet état de choses avec beaucoup de résignation, et sans jamais négliger leurs obligations professionnelles. Pouvait-on mettre en cause le rôle des Syndicats ? Les esprits chagrins nous diront peut-être qu'il existe des professions mieux armées et plus combatives, plus unies aussi, dans lesquelles cet individualisme du Français, que déplorait Renan, est moins poussé que chez nous. Mais que pouvaient les 20.000 pharmaciens de l'industrie et de l'officine contre les puissants du jour et certains organismes omnipotents ?

Pour tirer les conclusions de cet aperçu économique, il tombe sous le sens que les prix en pharmacie étant, comme les autres, sous la dépendance étroite de l'économie générale, on ne saurait les établir en fonction des impératifs budgétaires de la Sécurité Sociale. En période de hausse généralisée du coût de la vie, et alors que certaines charges importantes du pharmacien (loyers, salaires) suivent obligatoirement les variations des indices économiques, les baisses autoritaires imposées à une profession déjà défavorisée sont incohérentes et injustes. Elles peuvent aussi s'avérer malfaisantes.

Dans l'industrie pharmaceutique, elles ont pour effet d'entraver la recherche scientifique, à laquelle, vous le savez, certain pays consacre des investissements considérables, 7 à 8 % de son chiffre d'affaires. De ce fait, notre industrie devient tributaire de l'étranger pour les médicaments nouveaux. En définitive, ces mesures de baisse sont anti-économiques et vont à contre-courant des progrès de la thérapeutique.

Sur le plan de l'officine, elles risquent d'entraîner le pharmacien vers des activités commerciales regrettables et peuvent l'inciter à économiser sur les frais d'une main-d'œuvre qui ne souffre pas la médiocrité.

*
**

La bonne opinion du public et la reconnaissance de nos services ne sont pas des sujets nouveaux de préoccupation pour le pharmacien, ainsi qu'en fait foi cette phrase relevée dans le *Bulletin de Pharmacie* de 1810 : « Cet homme (le pharmacien) doit trouver dans la considération du Gouvernement et de ses concitoyens le dédommagement des peines et inquiétudes attachées à son état ».

Bien souvent, certes, le pharmacien d'officine peut encore gagner l'estime et la confiance de sa clientèle — tant il est vrai que la considération s'attache à l'homme plutôt qu'aux diplômes —. Mais l'évolution de la Pharmacie et surtout, il faut bien le dire,

l'agencement extérieur de certaines officines ont pesé sur le prestige de notre profession et sur le comportement du public. De plus en plus les égards dus aux malades requièrent de la compréhension, de la patience, parfois même une grande maîtrise de soi devant les réactions explosives déclenchées par l'application des règlements.

« Les gens généreux — écrivait Balzac — sont de mauvais commerçants ». Généreux, le pharmacien ne l'est-il pas toujours, de son temps et de ses conseils ? Commerçant, il l'est aussi, bien sûr, dans une partie de son activité ; mais on méconnaît trop le côté libéral de sa profession, si bénéfique pour les malades.

Certains ont dénié au praticien toute compétence professionnelle ; d'autres considèrent que son rôle se borne à la vente de produits tout préparés, vente purement commerciale à leurs yeux, exigeant tout au plus un peu d'attention et n'entraînant qu'une responsabilité limitée. Quelle erreur, et quelle absurdité ! Car il n'est pas concevable que des médicaments puissent être délivrés hors de la surveillance et de la responsabilité d'un pharmacien, qui en connaît bien les usages, la posologie et éventuellement la toxicité. Quant à cette attention soutenue qui est de rigueur en toutes circonstances, je puis dire qu'elle est plus méritoire qu'on ne l'imagine dans certains cas où une fatigue physique très pénible est imposée au personnel des officines.

La délivrance des spécialités, loin d'être un simple geste de vendeur, s'accompagne très souvent de renseignements précis et détaillés demandés avec raison par les malades. Les choses se compliquent encore dans l'exécution des prescriptions médicales, qui impose au pharmacien un contrôle minutieux de la posologie des médicaments. S'agit-il d'une rédaction peu lisible, d'un toxique prescrit à des doses dépassant de façon notable la posologie usuelle ? Des formalités ont été prévues, et le Codex donne même au pharmacien, dans des cas à la vérité exceptionnels, la faculté de refuser la délivrance. Et chacun sait que la responsabilité du pharmacien serait engagée si des erreurs matérielles dans la prescription passaient inaperçues. Le moindre doute sur le médicament ou sur la posologie appelle la confirmation du médecin : prescription et exécution sont en quelque sorte les deux phases complémentaires d'un acte médical.

Dire que le pharmacien moderne n'obéit qu'à des préoccupations commerciales et n'exerce plus qu'un rôle de vendeur, c'est méconnaître ses autres activités, en particulier les services auxquels le public a pourtant recours si souvent.

Nombreux sont les confrères qui ont annexé à leur officine un laboratoire d'analyses médicales ; certains d'entre eux pratiquent également les examens d'hydrologie et de bromatologie.

L'exercice de la biologie clinique exige, dans bien des cas, une formation scientifique très poussée. Il met en jeu des techniques modernes d'investigation, telles que la chromatographie, l'élec-

trophorèse, la spectrophotométrie, accessibles seulement à des pharmaciens biologistes avertis, hautement spécialisés en biochimie générale. Etant donné aussi la nécessité de suivre de près les acquisitions nouvelles de cette science, il semble pratiquement impossible d'assurer en même temps la direction effective d'une officine et celle d'un grand laboratoire de biologie clinique générale.

Mais, dans un champ plus restreint de l'analyse médicale, une pharmacie convenablement équipée peut rendre au médecin, dans les petites localités surtout, des services très appréciables pour éclairer un diagnostic d'urgence.

Des pharmaciens ruraux se sont spécialisés dans la phytopharmacie et dans la zootechnie, et peuvent ainsi contribuer utilement à la richesse économique de notre agriculture. Sur le plan sanitaire, ils ont pour rôle d'éclairer les agriculteurs sur les dangers que présente la manipulation des grands toxiques (arsenicaux, esters organophosphoriques, et autres) utilisés contre les fléaux des cultures.

Il faut savoir aussi que le pharmacien est apte à participer à la Protection Civile, notamment contre le danger des radiations et cela même en dehors d'un conflit atomique bien improbable ; que par ses connaissances étendues, son initiative et son ingéniosité il peut contribuer avec efficacité à la solution de problèmes sanitaires et sociaux, soit dans le cadre même de son officine, soit au sein des Conseils d'Hygiène ou des œuvres privées, soit en collaboration avec les commissions municipales d'urbanisme. On fonde de grands espoirs sur son concours dans l'éducation sanitaire du public et la lutte contre les fléaux sociaux.

On ne sait pas assez quelle place importante dans l'exercice quotidien, je le repète, tiennent les conseils donnés à la clientèle en matière de diététique, d'hygiène corporelle ou alimentaire, de soins provisoires aux nourrissons, qu'il faut souvent préserver d'une médication intempestive. Le pharmacien doit toujours faire preuve d'une extrême prudence, et diriger vers la consultation médicale toute personne dont l'état lui inspire quelque inquiétude. Voici, parmi tant d'autres, un exemple qui remonte à quelques années :

Un homme, pris subitement de douleurs violentes au niveau de l'épigastre, est amené dans une officine. Il demande qu'on le fasse rentrer chez lui, où il appellera, si besoin est, son médecin habituel. Guidé par son intuition, et contre la volonté du malade, le pharmacien mande sur-le-champ un médecin du quartier. Quelques instants après, une ambulance conduisait le malade dans une maison de santé où une intervention chirurgicale était pratiquée d'urgence. Au cours de la convalescence, le chirurgien lui fit cette déclaration : « Votre opération était une question d'heure : vous devez la survie à l'initiative de votre pharmacien ».

Les 15.000 officines de France sont autant de postes de secours où peuvent recevoir les premiers soins les blessés légers, les malades, les victimes d'intoxications accidentelles. Notons, à ce propos, l'importance du problème posé par le devoir d'assistance du pharmacien en matière de réanimation.

A la lumière des observations qui précèdent, il apparaît bien que le côté humain de notre profession ne peut s'exercer avec efficacité, et dans les meilleures conditions pour les malades, que dans une expansion aussi large que possible des pharmacies, (compte tenu de leurs nécessités vitales). Tout système de « concentration » des officines ferait du pharmacien un automate « sans responsabilité et sans âme ». Une réforme profonde de structure ne s'impose nullement à l'heure actuelle pour la pharmacie d'officine.



Très réconfortant, après ce qui vient d'être dit, est l'accroissement de prestige scientifique et moral enregistré par la Pharmacie depuis une cinquantaine d'années et dû, en grande partie, à l'activité inlassable de notre Doyen actuel, le Professeur René Fabre, membre de l'Institut. Nous avons vu la profession élevée à la dignité d'un Ordre et dotée d'une Académie, son prestige étendu aux quatre coins du monde par les missions culturelles de conférenciers éminents, nos solennités honorées de la présence des plus hautes personnalités civiles et militaires.

A l'origine de cette évolution on peut voir les services rendus au pays, pendant la première guerre mondiale, par les Maîtres de notre Faculté, chargée d'organiser la défense et la riposte contre l'agression chimique. On sait aussi, en haut lieu, que dans nos laboratoires de Paris et de la province tout un monde de chercheurs continuent de travailler dans un but commun : la protection de la santé humaine. Et il n'est pas exagéré de dire que bon nombre de travaux communiqués à l'Académie ou aux autres Sociétés scientifiques de Pharmacie mériteraient d'être portés à la connaissance du public par de brefs et discrets communiqués de presse.

La Pharmacie française a derrière elle un passé glorieux susceptible d'intéresser — et d'étonner — une large fraction de la population, aujourd'hui désireuse de s'instruire. Car nous sommes loin du temps où Francisque Sarcey écrivait dans le Salut Public (1860) : « Nous vivons en France dans une déplorable ignorance de tout ce qui n'est pas roman ou théâtre ». Concurremment avec le livre, mais avec plus de portée, les moyens modernes d'information (radio, cinéma) permettent de toucher le grand public et de développer son instruction dans tous les domaines.

La Gazette de Santé reproduisait en 1810 cette boutade du célèbre anatomiste Bichat : « Si je vis encore 15 ans, je veux

qu'il ne reste plus dans 30 ans que deux apothicaires à Paris, et qu'ils se regardent en se croisant les bras ». Un autre médecin, l'académicien Georges DUHAMEL a écrit récemment que la pharmacie reste « la plus grande espérance humaine ». Quel chemin parcouru en un siècle et demi ! Chemin jalonné par les travaux d'une multitude de pharmaciens célèbres : notre collègue BOUVET, avec la compétence et le dévouement que nous lui connaissons, s'est imposé un long et difficile travail pour en établir un exposé.

Ce n'est pas devant cet auditoire qu'il me serait possible d'énumérer — tellement la liste en est longue — tous les pharmaciens illustres qui, de VAUQUELIN à LEBEAU, ont contribué à l'essor prodigieux de la Science pure et des Sciences appliquées, aussi bien dans l'industrie que dans le domaine pharmaceutique. Je ne citerai donc qu'un petit nombre d'exemples, parmi les savants disparus.

Ils exercèrent des activités professionnelles très diverses. Ils appartenaient : les uns à l'Armée, comme BAYEN, PARMENTIER, ROUSSIN, GESSARD, BRETEAU ; d'autres à l'industrie, (E. CHOAY, père de l'opothérapie), ou à l'officine. Mais la plupart étaient professeurs dans les Ecoles de Pharmacie, parfois dans les Facultés, grandes Ecoles et Etablissements publics : au Collège de France (VAUQUELIN, BERTHELOT, BALARD, JUNGFLEISCH entre autres) ; dans les Facultés des Sciences (MOISSAN, BÉHAL, PERSOZ, FILHOL, GUIGNARD, JAVILLIER...) ; à la Faculté de Médecine (VAUQUELIN, SOUBEIRAN, TIFFENEAU, par exemple) ; à l'Ecole Polytechnique (VAUQUELIN, ROBIQUET) ; à l'Ecole des Mines (VAUQUELIN) ; à l'Ecole Normale Supérieure (BALARD, PERSOZ); au Muséum d'Histoire Naturelle (VAUQUELIN, MILNE-EDWARDS, entre autres) ; au Conservatoire des Arts et Métiers (JAVILLIER, PERSOZ). Pour l'édification du public, il ne serait pas sans intérêt de souligner qu'un nombre important de Maîtres illustres, dont beaucoup furent membres de notre Compagnie, ont été accueillis par les grandes Sociétés savantes : on compte à ce jour 58 pharmaciens entrés à l'Institut de France et 105 entrés à l'Académie de Médecine.

De nombreux pharmaciens d'officine ont honoré la profession par d'importants travaux scientifiques. Heureux temps où les praticiens avaient des loisirs et pouvaient les consacrer à la culture de l'esprit !

Déjà, sous l'Ancien Régime et pendant la période révolutionnaire, des apothicaires avaient acquis une grande célébrité en France et à l'étranger par leurs ouvrages ou par de brillants cours de chimie au Jardin du Roi ou au Collège de Pharmacie : Nicolas HOUËL (1524-1587), Moyse CHARAS (1619-1698), Nicolas LÉMERY (1645-1715) qui fut membre de l'Académie Royale des Sciences (créée par COLBERT), Guillaume-François ROUELLE (1703-1770), Antoine BAUMÉ (1728-1804), Jacques DEMACHY (1728-1803). Plus tard vinrent des professeurs, comme PELLETIER, VAUQUELIN, ROBIQUET, qui eurent, jusqu'en 1840, la faculté de tenir officine.

Par la suite, l'officine a connu d'illustres pharmaciens parmi lesquels il faut citer : LABARRAQUE (1777-1850), célèbre par ses travaux d'hygiène et de désinfection ; NATIVELLE (1812-1889) qui se consacra pendant de longues années à la préparation de la digitaline cristallisée ; BOUDIER (1828-1920), un des plus grands mycologues du siècle : LIMOUSIN (1831-1887), inventeur de plusieurs formes pharmaceutiques (cachets, ampoules) et du ballon à oxygène ; VIGIER (1833-1905) ; YVON (1848-1913), qui fut membre de l'Académie de Médecine. J'ai réservé pour la fin le nom prestigieux de Charles TANRET (1847-1917), auteur de travaux mémorables sur les principes immédiats des végétaux notamment de l'ergot de seigle et de la racine de grenadier, et de belles recherches sur l'isomérie et le pouvoir rotatoire des sucres.

L'œuvre de ces savants est immense. Mais à côté de travaux accessibles seulement au monde scientifique, que de sujets sont de nature à intéresser les gens tant soit peu curieux et cultivés ! En voici quelques exemples :

— dans l'œuvre considérable de VAUQUELIN (1763-1829), la découverte du chrome, métal bien connu qui entre dans la composition des aciers inoxydables utilisés dans l'industrie chimique et en orfèvrerie ; et on sait aussi que par le chromage il remplace aujourd'hui le nickel pour préserver les métaux de l'oxydation superficielle.

— les travaux de MOISSAN (1852-1907) et les progrès qui découlèrent de son invention du four électrique, dans la métallurgie et la chimie des hautes températures. Et on ne pourrait passer sous silence que ce grand pharmacien isola le fluor, entré maintenant dans la chimie industrielle, et tout récemment dans la chimie nucléaire pour la séparation des isotopes de l'uranium.

Qui ne s'intéresserait aussi à la vie de PARMENTIER (1737-1813), dont le nom est bien connu, mais dont les mérites le sont beaucoup moins ? Car on ignore généralement qu'après avoir introduit en France la culture de la pomme de terre, ce pharmacien, protégé de Louis XV, de Louis XVI et de Napoléon, publia de nombreux travaux sur les denrées alimentaires et fut élu à l'Académie des Sciences.

Sait-on que Jean MENIER (1795-1853) réalisa, le premier, la fabrication industrielle du chocolat ? que Jules-Emile PLANCHON (1823-1888), pharmacien-professeur à Montpellier, sauva du désastre le vignoble français, en 1868, en identifiant l'agent du phylloxera et en indiquant les moyens de préservation contre ce fléau ?

On ne pourrait oublier la retentissante découverte de PELLETIER et CAVENTOU, en 1820. Devant l'ampleur du paludisme qui sévit encore parmi de nombreuses populations sous-développées, étant donné aussi la production insuffisante et le prix élevé de la quinine, on a regretté, dans une publication toute récente, que

les chimistes ne se soient pas orientés de préférence vers la fabrication moins onéreuse d'extraits alcaloïdiques totaux des quinquinas. Cela ne diminue en rien la gloire des deux pharmaciens, non plus que l'intérêt scientifique et thérapeutique de leur découverte.

⁂

Des pharmaciens ou de simples étudiants en pharmacie ont brillé dans des domaines très divers n'ayant pas de rapport direct avec notre profession. La connaissance de leur activité d'origine peut présenter un certain intérêt pour le public, qu'elle éclaire sur le niveau et l'étendue de notre formation intellectuelle.

On peut citer comme exemples : la découverte des allumettes « oxygénées » par CHANCEL (1751-1825) alors étudiant, et plus tard pharmacien et maire de Briançon ; la contribution apportée par LAPOSTOLLE (1749-1831) et LANOIX (1740-1846) à l'utilisation du gaz de houille pour l'éclairage ; la première ascension en ballon libre exécutée en 1783 par l'apothicaire-physicien PILATRE DE ROZIER ; l'invention de la margarine par MÈGE-MOURIÈS (1817-1880), auteur de nombreux travaux publiés dans les Comptes Rendus de l'Académie des Sciences.

Dans les lettres et les arts, on relève aussi des noms célèbres : le maître-apothicaire CADET DE GASSICOURT (1731-1818) ; le grand humoriste Alphonse ALLAIS (1854-1905) ; Augustin CABANÈS (1862-1928), pharmacien et médecin, auteur de nombreux ouvrages de critique médico-historique ; et des acteurs réputés comme GUILLOT-GORJU, contemporain de Molière, et le grand Louis JOUVET.

De nombreux pharmaciens, enfin, se sont dirigés vers la médecine et ont été des praticiens très brillants. Je voudrais vous en citer un exemple peu connu, qui est très près de nous et tout-à-fait typique de l'empreinte marquée par l'enseignement des sciences pharmaceutiques.

En juillet 1953, un accident mortel mettait fin à la carrière déjà prestigieuse de Jacques OUDOT, Chirurgien des Hôpitaux de Paris. Pharmacien diplômé de cette Faculté. Après les concours du Prosectorat et de la Médaille d'Or de l'Internat en médecine, OUDOT s'était orienté vers la chirurgie vasculaire ; dans le domaine des greffes de l'aorte, de véritables prouesses avaient attiré sur lui l'attention et l'admiration des chirurgiens du monde entier. Ecoutez cet éloge paru dans la Revue de l'Automobile-Club Médical de France (sept.-oct. 1953), il est signé du professeur Henri MONDOR : « Grâce à lui (Jacques OUDOT), pour deux territoires difficiles de la chirurgie artérielle, aux confins immédiats de la crosse de l'aorte et au niveau de la bifurcation abdominale, la France a le premier rang ».

De l'avis même de ses confrères médecins, OUDOT, passionné de recherche, « savant plus que praticien » apportait dans l'exer-

cice de sa profession l'esprit et les méthodes du scientifique. Et le *Concours Médical* souligne qu'il « avait accepté de subir, avant d'aborder la médecine, les disciplines tant à la Faculté de Pharmacie qu'à la Faculté des Sciences ».

C'était aussi un grand sportif, un alpiniste intrépide et habile. Ces aptitudes le désignèrent pour participer à l'expédition de l'Himalaya qui, en 1950, porta au-delà de nos frontières le prestige de la France. On sait le courage héroïque dont il fit preuve dans les circonstances tragiques qui suivirent le succès de l'Annapurna.

Oudot a honoré la profession sœur, mais il est aussi un sujet de fierté pour notre corps enseignant, et pour nos étudiants un modèle de ténacité dans le travail et de hautes qualités morales.

Je m'excuse, en terminant, d'avoir été un peu long et je vous remercie vivement de votre attention.

Puisse l'avenir, selon les prévisions optimistes du Doyen Fabre, apporter aux pharmaciens « dans l'estime et la gratitude de tous » la récompense de leur travail et de leur bonne volonté. Ainsi trouveraient-ils, devant une opinion libérée de ses préjugés et mieux éclairée sur les services passés et présents de notre profession, les conditions les plus favorables à l'accomplissement de leur mission sociale et humaine.

PIERRE BRETEAU
(1872 - 1932),

par M. Péronnet.

Monsieur le Président,
Mes chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

Selon une pieuse coutume, la séance solennelle de notre Compagnie voit l'un de nous accepter la mission de commémorer un de nos illustres devanciers. Tour à tour, au rythme des ans, furent ainsi le sujet de notre attention l'universitaire, le praticien, l'industriel, le chimiste, le biologiste, le botaniste...

Cette année, notre actif et dévoué Secrétaire général, Monsieur le Doyen René Fabre, a tenu à honorer le *militaire*. De cette initiative heureuse (parmi tant d'autres), je tiens à le remercier d'abord en mon nom personnel et aussi (j'ose en prendre la responsabilité) au nom de tout le corps pharmaceutique de l'Armée qu'il ne viendrait à l'idée de personne de dissocier de l'ensemble pharmaceutique : c'est ainsi qu'a été retenu le nom de Breteau, Pharmacien Général, Professeur au Val-de-Grâce.

Si ce choix, qui prend la valeur d'un symbole, semble pleinement justifié, celui du « lecteur » que je suis aujourd'hui, l'est certes beaucoup moins. Mon acceptation, d'emblée, tenait plutôt du réflexe que de la réflexion et celle-ci venant ensuite me laissa fort embarrassé : je n'ai pas eu l'avantage de bien connaître Breteau ; je ne l'ai vu qu'une seule fois, en 1927 ; il était membre du Jury du Concours d'Entrée à l'Ecole du Service de Santé Militaire de Lyon ; j'étais candidat. Vous voyez que je suis très pauvre en souvenirs personnels, mais c'est pour le 11e titulaire de la chaire de Chimie du Val-de-Grâce un agréable devoir de rendre hommage publiquement à l'éminent 7e titulaire de la même Chaire, son Grand Ancien.

⁂

Pierre Breteau est né à Paris, le 26 juin 1872, de parents peu fortunés. Il eut le malheur de perdre son père de bonne heure et son enfance s'écoula au Mans où il fit toutes ses études secondaires ; il y réussit fort bien, tant en lettres qu'en sciences, mais c'est à ces dernières qu'allait sa préférence : déjà s'annonçaient le chercheur et le savant qui ne tarderont pas à se révéler en

lui. Il était fier de ses succès scolaires, peut-être moins par satisfaction personnelle que pour la joie qu'il donnait ainsi à sa mère, femme très cultivée qui suivait avec attention l'instruction et l'éducation de ce fils qu'elle adorait.

Après le baccalauréat, il se décide pour la carrière pharmaceutique et fait le stage de trois années successivement dans deux pharmacies mancelles (BOZAGE puis GABERT).

A vingt ans, il arrive à Paris pour entrer à l'Ecole Supérieure de Pharmacie.

Ses moyens d'existence étant modestes, l'année suivante, en 1893, il se fait admettre, par concours, comme élève du Service de Santé au Val-de-Grâce où il devait revenir de nombreuses fois par la suite.

Libéré alors de soucis matériels immédiats, il peut se consacrer entièrement à l'étude. A la pharmacie, il ajoute des inscriptions à la Faculté des Sciences ; il fréquente, en outre, le Laboratoire de Chimie Organique du Professeur Emile JUNGFLEISCH où il s'initie à la recherche.

Licencié ès Sciences physiques en 1895, pharmacien de 1re classe l'année d'après, il entre alors à l'Ecole d'Application du Val-de-Grâce, comme stagiaire, après quoi il débute comme officier du Corps de Santé à l'Hôpital Militaire Desgenettes à Lyon où il est affecté en octobre 1897. Il profitera de ce court séjour pour se lier avec le Professeur CAZENEUVE.

En ce temps-là une carrière de pharmacien (ou de médecin) militaire commençait obligatoirement en Afrique : BRETEAU n'échappa pas à la règle ; après un passage aux Hôpitaux Militaires d'Aïn-Sefra en 1899, puis de Saïda en 1900, où il eut l'immense chagrin de perdre sa mère qui ne l'avait point quitté, il est promu en octobre 1901 Pharmacien Major de 2e classe (Capitaine d'aujourd'hui).

Il revient ensuite à Paris où il est affecté, en novembre 1903, au Laboratoire de Chimie de la Pharmacie Centrale de l'Armée.

Agrégé du Val-de-Grâce, en janvier 1908, il est promu en 1911 pharmacien major de 1re classe (Commandant).

L'année suivante, son temps d'agrégation terminé, il est muté à l'Hôpital du Belvédère à Tunis, poste qu'il dut quitter, en novembre 1914, pour rejoindre la section de Chimie du Laboratoire des Armées du Nord et du Nord-Est, longtemps stationné à Troyes.

Nous le trouvons ensuite à l'H.O.E. de Doullens, au poste d'adjoint au Directeur du Service de Santé de l'Armée comme inspecteur pharmaceutique, puis au Laboratoire de la Section Technique du Service de Santé aux Invalides, où il est promu Pharmacien-Principal de 2e classe (Lieutenant-Colonel), en juin 1918.

En 1919, il est nommé répétiteur de Chimie organique à l'Ecole Polytechnique ; en 1920, il devient titulaire de la Chaire de

Chimie appliquée à la biologie et aux expertises de l'Armée au Val-de-Grâce avec le Professeur Pastureau comme Agrégé. La même année, il est, comme suppléant, chargé du cours de Chimie organique à l'Ecole Polytechnique ; il est en outre promu Colonel.

En juin 1929, le grade de Pharmacien Général (Inspecteur des Services Pharmaceutiques de l'Armée) et sa nomination en qualité de membre du Comité Consultatif du Service de Santé vinrent couronner cette belle carrière militaire.

Tels sont, mes chers collègues, les états de service du Pharmacien Général Breteau. Parvenu ainsi au sommet de la pharmacie de l'Armée, il voulut et il obtint en 1931 sa mise en disponibilité, quelques mois avant d'avoir atteint la limite d'âge de son grade, appelé par son ami (notre distingué confrère, Chancelier de l'Institut) Monsieur Albert Buisson à la direction technique des Etablissements qui devaient devenir plus tard l'actuelle Société Théraplix.

Les suites d'un brutal accident d'automobile vinrent mettre fin tragiquement en quelques jours, le 11 mai 1932, à cette existence bien remplie. Pierre Breteau disparaissait, en pleine force physique et intellectuelle, en plein essor scientifique, âgé de 60 ans à peine. Ses obsèques eurent lieu le samedi 14 mai 1932, en la Chapelle du Val-de-Grâce ; l'inhumation se fit au Cimetière de Montparnasse dans le cérémonial le plus strict.

⁂

L'œuvre scientifique — de qualité — laissée par Breteau, préférentiellement chimiste, est importante. Je vais à présent rappeler sommairement ses principales publications scientifiques *originales*.

Sa première communication, faite alors qu'il était en service à Lyon, remonte à 1898. Elle fait ressortir *la valeur de la teinture de résine de gaïac comme réactif des agents d'oxydation*, ainsi que les précautions minutieuses dont il faut s'entourer lorsque l'on veut caractériser à coup sûr un corps oxydant : (sang, acide cyanhydrique, oxydases et autres) par la formation de bleu de gaïac.

L'année suivante, il publie les résultats de recherches faites en collaboration avec Cazeneuve et ayant trait : les unes à l'hématine, les autres à la solanine.

Une nouvelle méthode de préparation de l'hématine a ainsi pu être mise au point, méthode bien plus rapide et de meilleur rendement que celles décrites auparavant et surtout conduisant à un composé chimiquement pur. Breteau put alors démontrer que la composition élémentaire de l'hématine (constatation importante) varie suivant l'espèce animale envisagée.

Par ailleurs, il donne *une méthode originale de préparation de la solanine pure*. Le glucoside qu'il obtient diffère complète-

ment des produits décrits antérieurement sous ce nom par différents auteurs, tant par la composition que par les propriétés essentielles.

En 1903, rentrant d'Algérie, une de ses premières visites fut pour son Maître, JUNGFLEISCH, qui devait quitter la Faculté de Pharmacie pour le Collège de France en 1907 et qui voulut bien lui confier un sujet de thèse de Doctorat ès Sciences. C'est ainsi qu'il entra dans l'équipe constituée déjà par BRUNEL, GODCHOT, LEROUX, à qui JUNGFLEISCH, attiré par l'élégante et alors toute nouvelle méthode de SABATIER et SENDERENS, avait déjà confié l'hydrogénation catalytique du benzène, du naphtalène et de l'anthracène. A BRETEAU échut le phénanthrène : c'était sûrement le sujet le plus difficile et le moins fécond. Quoi qu'il en soit, BRETEAU fit preuve de magnifiques qualités de chercheur et d'expérimentateur. Il eut certainement beaucoup mieux donné sa mesure si le sujet eut été moins limité dans ses possibilités. A partir de 1904 donc, il travaille sur l'hydrogénation catalytique du phénanthrène dans l'espoir d'obtenir le dihydrure de ce composé et de vérifier une théorie émise par Philippe BARBIER sur l'origine d'un autre hydrocarbure, le fluorène du goudron de houille. Les nombreuses tentatives qu'il a faites pour résoudre ce problème qui constitue son œuvre maîtresse ont toutes échoué en ce sens que l'hydrogénation a constamment dépassé le but puisque le premier terme obtenu fut toujours le tétrahydrure. Elles l'ont amené à essayer tous les procédés d'hydrogénation connus à l'époque, en particulier avec l'aide du nickel, du palladium, sous divers états physiques, du sodium et de l'alcool amylique, du calcium et de l'alcool absolu. Il a réalisé ainsi la préparation du tétrahydrure et de l'octohydrure de phénanthrène dont il a indiqué les constantes physiques essentielles et différentes propriétés caractéristiques.

Tous ces travaux ont fait l'objet de plusieurs notes préliminaires aux Comptes rendus de l'Académie des Sciences. En 1911, après 7 ans environ d'efforts, BRETEAU soutenait, en Sorbonne, sa thèse de doctorat ès Sciences physiques. S'étant présenté en jaquette devant le Jury, il s'attira cette remarque de la part de son Président, le Professeur Albin HALLER (Pharmacien lui aussi) :

— Monsieur, lui dit à peu près celui-ci : « lorsque l'on a l'honneur d'être officier *supérieur* de l'Armée Française (BRETEAU était, en effet, depuis peu à quatre galons) on se présente pour soutenir sa thèse en Sorbonne, non pas en tenue bourgeoise, mais en tenue de jour ». On comprendra mieux la saveur et disons la « grandeur » de cette observation si l'on considère qu'elle était prononcée en 1911, par un vieil alsacien irréductible à l'annexion de sa province. Ce petit fait que je tiens de l'un de ses intimes méritait, je crois, d'être rappelé ici.

Mais revenons à l'œuvre scientifique de BRETEAU.

Breteau continua ses études sur l'hydrogénation catalytique en particulier au moyen des sels de Nickel et de Palladium réduits par l'hypophosphite de sodium, (appliquant ainsi la méthode indiquée quelques temps auparavant par Bougault pour les Sels de cuivre) et il réussit à acquérir une telle réputation dans ce domaine que le Chanoine Palfray n'hésitait pas à lui demander avis et à utiliser l'appareillage conçu, réalisé et installé par lui dans son Laboratoire du Val-de-Grâce.

Entre temps Breteau avait publié plusieurs notes intéressant la pharmacie pratique, la chimie analytique ou la toxicologie.

En 1906, en collaboration avec P. Woog, il signale qu'un certain nombre de substances, autres que l'alcool absolu classique, peuvent éviter la décomposition du chloroforme en acide chlorhydrique et phosgène. A cette occasion, les auteurs indiquent un *disposilif ingénieux, indicateur interne permanent de traces d'altération accidentelle du chloroforme,* dispositif basé sur le changement de coloration très sensible que les dérivés chlorés acides apparus infligent à un indicateur judicieusement choisi, le rouge Congo, imprégnant une rondelle de moelle de sureau placée à demeure dans le flacon. Ce travail a été distingué par une citation au prix Montyon de l'Académie des Sciences, en 1907.

En 1906 encore, Breteau attire l'attention sur l'altération quasi constante des *anciens chlorhydrates de cocaïne,* à structure cristalline lamellaire. Ce sont des traces d'eau retenues mécaniquement qui sont responsables de cette altération donnant naissance à du chlorhydrate d'ecgonine et à du benzoate de méthyle.

En 1907, en collaboration avec son ami de longue date, Henri Leroux, Pierre Breteau fait connaître *un procédé électrolhermique pour le dosage rapide du carbone el de l'hydrogène dans les substances organiques,* utilisant un appareillage simple qui assure une excellente précision des résultats obtenus, même pour les composés particulièrement difficiles à brûler tels que le sous-oxyde de carbone. Ce procédé figure dans l'Edition Française du Traité d'Analyse Chimique quantitative de Frésénius ainsi que dans le Dictionnaire de Chimie appliquée de Thorpe.

La même année, il fait éditer un « Guide Pratique des Falsifications et Altérations des Substances Alimentaires ». Cet ouvrage, un des premiers du genre, arrivait à son heure peu de temps en effet après la Loi de 1905 sur la répression des Fraudes.

En 1908, Pierre Breteau apporte une contribution importante à l'étude *de la leneur en arsenic des vins provenanl des vignes traitées par des composés arsenicaux.*

En 1911, il indique *un nouveau procédé de destruction complète des matières organiques pour la recherche des poisons minéraux,* basé sur l'emploi d'acide sulfurique et d'un courant réglable de vapeurs nitreuses. Ce procédé rapide offre une grande sou-

plesse dans la conduite des opérations dont la surveillance est réduite au minimum et présente de réels avantages sur ceux qui font arriver de l'acide azotique froid dans de l'acide sulfurique bouillant.

En 1914, avec le Professeur Paul FLEURY, BRETEAU s'intéresse *à la séparation et au dosage de petites quantités de plomb dans les soudures, les étamages et les bains d'étamages*, opérations qui ne sont ni simples, ni faciles surtout si l'alliage renferme en outre du cuivre et du fer. La mise en œuvre de cette élégante technique nécessite des précautions minutieuses et une certaine dextérité manuelle. On me l'a enseignée au Val-de-Grâce ; à mon tour, je l'ai fait pratiquer à toutes les promotions d'élèves que j'ai eu l'honneur d'instruire ; peut-être la pratique-t-on encore aujourd'hui ?

En 1915, BRETEAU démontre que *la phosphorescence du sulfure de calcium imprégné* de bismuth, de vanadium, de molybdène ou de tungstène ne dépend pas de la présence de chlorure ou de carbonate de sodium, comme le supposait VERNEUIL.

En 1915 aussi, il fait part de *quelques observations sur l'emploi des hypochlorites comme désinfectants*, mais surtout il donne des *procédés rapides pour la recherche dans les eaux de divers poisons minéraux et alcaloïdiques*. Ces procédés ont été rassemblés, à la demande de l'Autorité Militaire, en une plaquette mise dès cette époque à la disposition des Laboratoires de Toxicologie d'Armée nouvellement créés, en vue de parer à l'utilisation par les Allemands des toxiques de guerre ; cela représente, il faut le dire, une belle contribution au rôle très important joué par les Pharmaciens Français au cours de la guerre des gaz, pendant la campagne 1914-1918.

Après la première guerre mondiale, BRETEAU, ayant été nommé, rappelons-le, Professeur au Val-de-Grâce, s'intéresse surtout à la pharmacie pratique.

En 1922, il indique *une formule et un mode de préparation d'une solution de novocaïne pour anesthésie locale* contenant un peu d'acide benzoïque comme conservateur. Il donne la *formule d'une solution pour lavage des plaies et des pansements* d'un emploi plus commode que le liquide de Dakin.

En 1924, il démontre que *la stérilisation par la chaleur altère les propriétés physiologiques de nombreux médicaments* tels que la morphine, la cocaïne, la novocaïne, etc...

La même année, chargé de déterminer *les causes d'intoxication produite lors des tirs intensifs à la mitrailleuse sous abri*, il montre que la nocivité de l'atmosphère est due au cyanogène provenant du fulminate de l'amorce et décrit un dispositif efficace pour l'évacuation immédiate des fumées dangereuses.

En 1927, il prouve que le *chlorhydrate de diacétylmorphine est un sel hydraté* à une molécule d'eau de cristallisation, contrairement à la description qu'en font différentes pharmacopées euro-

péennes, dont la pharmacopée française, qui le considèrent comme sel anhydre.

En 1927 encore, il donne les *méthodes d'analyse et d'appréciation chimique des arsénobenzols commerciaux,* et préconise leur contrôle physiologique.

En 1930, à la demande du Professeur Pierre DELBET qui se consacrait, on le sait, à l'étude du rôle du magnésium en biologie, BRETEAU met au point une technique sûre et précise pour le dosage de cet élément dans les différents organes, technique décrite, avec le plus grand soin, dans une communication à l'Académie de Médecine faite en commun avec DELBET et intitulée « Vieillissement et Magnésium ».

En 1931 enfin, une autre communication, toujours en commun avec DELBET, a trait à « l'Elimination du Magnésium par la Bile ».

Ce fut sa dernière publication originale.

A l'Académie de Médecine, BRETEAU fut chargé de plusieurs *lectures* de grand intérêt ; il a aussi fait paraître de nombreux *articles documentaires* constituant des mises au point toujours très complètes.

Enfin, il est l'inventeur *d'un modèle ingénieux d'uréomètre* dont il n'a pas voulu publier la description et dont l'originalité consiste en l'absence de robinet ; ce modèle est encore en usage au Laboratoire de Chimie Biologique du Val-de-Grâce pour les dosages courants de l'urée dans le sang et l'urine.

***

Au terme de cette énumération, une chose étonnera peut-être à notre époque de spécialisation très poussée : c'est l'hétérogénéité de l'œuvre de BRETEAU. C'est pourquoi, au risque de vous lasser, j'ai adopté l'ordre chronologique, sans doute le plus facile, pour en faire brièvement l'exposé.

Excellent organicien, BRETEAU fut aussi un analyste distingué. En bon pharmacien militaire, il sut mettre la technique analytique au service des quatre principales disciplines qui intéressent tout spécialement le Service de Santé de l'Armée du temps de paix comme du temps de guerre : la biologie, la bromatologie, la pharmacie et la toxicologie. D'où cette diversité qui, par parenthèse, constitue l'un des attraits de la Pharmacie Militaire, mais aussi très souvent une obligation même pour le professeur qui doit d'abord satisfaire aux exigences de service et adapter ses travaux de recherche aux moyens matériels très inégaux mis à sa disposition.

Quoi qu'il en soit, tous les écrits du Professeur BRETEAU sont rédigés en un style clair, précis, agréable à lire et son œuvre reflète une originalité d'esprit, une sûreté de jugement, une vaste érudition et une rigueur dialectique et expérimentale également remarquables.

Les lignes qui précèdent ne font pas saisir dans sa plénitude toute l'activité du Professeur BRETEAU : il eut, en effet, de surcroit un rôle considérable comme enseigneur et éducateur.

Fructueux enseigneur dont l'élégance de langage, la diction harmonieuse, ne nuisaient en rien à la précision, BRETEAU exerça — nous l'avons dit — au Val-de-Grâce et à l'Ecole Polytechnique. Le Cours de Toxicologie qu'il professa au Val-de-Grâce, et comme simple agrégé et comme titulaire, était réellement original et à l'avant-garde de cette Science : il permettait aux jeunes pharmaciens militaires d'effectuer, dans des conditions très acceptables, des expertises diverses avec des moyens très réduits. Monsieur le Doyen FABRE ne me démentira certainement pas, s'il veut bien se reporter au temps où il accomplissait son service militaire (en qualité d'infirmier de 2e classe) et où il pouvait apporter sa collaboration technique au Professeur BRETEAU.

BRETEAU tenait essentiellement à ce que le pharmacien militaire possédât d'excellentes bases, croyant à l'accroissement de la collaboration scientifique dans les divers services du Ministère de la Guerre.

Il attribuait à juste raison beaucoup de valeur aux titres scientifiques et il a incontestablement contribué à rehausser et maintenir le niveau culturel du Corps des Pharmaciens Militaires faisant sienne cette phrase de BUSSY : « C'est par la Science que la Pharmacie s'est élevée, c'est par elle qu'elle doit se maintenir et qu'elle doit marcher encore ».

Dans cet ordre d'idée, c'est lui qui avait conçu l'utilité d'exiger des élèves officiers pharmaciens la préparation de la licence ès Sciences pendant leur séjour à l'Ecole de Lyon, avec mention obligatoire du Certificat de Chimie Générale, mesure qui prit effet dès 1927.

C'est lui qui avait fait admettre le principe d'un stage d'une année, avant l'entrée à l'Ecole d'Application du Val-de-Grâce, de façon à permettre au jeune officier de s'initier à la recherche et d'entreprendre éventuellement la préparation d'une thèse.

Son avis en outre fut déterminant dans la création du titre de Pharmacien-chimiste du Service de Santé.

Grâce à son prestige et grâce aussi à l'appui des Professeurs Paul LEBEAU, André MAYER et ACHARD, il réussit, à partir de l'année 1931, à introduire plusieurs pharmaciens du cadre actif à la Poudrerie Nationale du Bouchet, organe d'exécution de la Commission des Etudes et Expériences Chimiques de Guerre, cette Commission qui fut, rappelons-le, instituée au cours de la première guerre mondiale, au moment où nos troupes eurent à subir les attaques allemandes par gaz toxiques.

Dans le cadre de l'organisation ainsi réalisée, fut créé un Laboratoire de Toxicologie dirigé par un Pharmacien de l'Armée, appelé à siéger en outre à la Commission des Intoxications du

Service de Santé Militaire ; j'ai eu l'honneur d'être l'un de ceux-ci, après mes exeellents camarades les Professeurs GRIFFON, puis DREVON.

***

La valeur scientifique de Pierre BRETEAU, ses hautes fonctions lui valurent de nombreuses récompenses et distinctions honorifiques.

A 33 ans il fut élu membre résidant de notre Compagnie. Il avait été pressenti en 1930 pour se laisser porter à la viee-présidence (puis à la présidence), mais il déclina eette eharge. Il était membre du Comité de Rédaction du Journal de Pharmacie et de Chimie.

De nombreuses autres Soeiétés Savantes l'avaient accueilli dans leur sein, notamment la Soeiété Chimique de France (dont il était membre du Conseil), le Conseil Supérieur de Surveillanee des Eaux destinées à l'alimentation, et bien d'autres.

Appelé en 1919 à faire partie de la Commission Permanente du Codex, il en devient le Secrétaire Technique en 1927 : de la lourde tâehe ainsi aeceptée, il s'aequitta à la satisfaction générale. Dans le même ordre d'idées, il a donné une remarquable impulsion à la Commission d'élaboration du Formulaire des Hôpitaux Militaires dont le 2e tome — on le sait — constitue un guide très sûr pour l'analyste.

Enfin, en 1929, à la séance du 5 novembre, il fut élu par 65 voix sur 71 votants membre résidant de l'Aeadémie de Médeeine, dans la 6e Scetion (Pharmaeie) en remplaeement de MOUREU décédé, ses eoneurrents ayant été BOUGAULT, BRIDEL, GORIS, GUERBET, HÉRISSEY et BILLON, tous noms fort illustres...

BRETEAU avait déjà fait aete de eandidature l'année précédente, pour prendre rang : e'est le Professeur Mareel DÉLÉPINE qui fut élu, alors très faeilement, mais BRETEAU, présenté en seconde ligne, avait déjà rassemblé 8 voix sur son nom. Il s'agissait plus exaetement d'une troisième présentation, la première remontant assez loin, à 1913, s'étant révélée prématurée.

Pierre BRETEAU, enfin, était officier de la Légion d'Honneur.

***

Ceux qui l'ont bien eonnu eonservent de lui le souvenir d'un homme très actif, fin, distingué, racé, un peu vieille France (il portait parfois monocle), de scrupuleuse conscience, à l'abord séduisant, même attirant, élégant physiquement, moralement, dans le travail et même dans l'écriture qu'il avait grande et régulière. Son ton parfois ironique, son sourire souvent sareastique, son esprit quelque peu dominateur, eaehaient une bienveillance foncière, un bon sens sans défaillance et un très grand souci d'équité.

Tous s'accordent à reconnaître à Pierre BRETEAU une forte personnalité qui s'exprimait déjà lorsqu'il était simple agrégé sous les ordres de GAILLARD, Professeur en titre. Tous s'accordent à reconnaître qu'il fut pendant de longues années, le conseiller toujours bienveillant et courtois de ses camarades à qui il était toujours prêt à rendre service.

⁂

Mesdames, Messieurs, mes chers Confrères,

J'ai essayé de retracer devant vous la carrière et l'œuvre du Professeur Pierre BRETEAU, Pharmacien Général de l'Armée de Terre, personnalité marquante parmi les pharmaciens, les militaires et le monde savant, bon serviteur de son pays, dont le nom est inscrit par deux fois en lettres d'or sur les plaques de marbre du cloître du Val-de-Grâce, de ce Val-de-Grâce où il a laissé une si forte empreinte.

Vous reconnaîtrez avec moi qu'il mérite bien notre gratitude, quelque admiration, ainsi que son intégration à une place de choix dans la lignée des hommes d'élite qui ont grandement contribué au renom de la Pharmacie Française.

RAPPORTS SUR LES PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE

PRIX DES THÈSES.

SECTION DES SCIENCES PHYSICO-CHIMIQUES,

par une Commission composée de :

MM. DOMANGE, MOREAU et B. GAUTHIER, *rapporteur.*

Deux thèses ont été déposées :

— celle de Monsieur SCEMAMA sur « *L'absorption des rayons β par les écrans de grande épaisseur* » et

— celle de Monsieur LEMONNIER, intitulée « *Contribution à l'étude de la décomposition thermique de la thioacétophénone et de quelques dérivés apparentés* ».

Le travail de Monsieur SCEMAMA est relatif à l'étude de l'absorption des rayonnements électroniques β. Ce travail a son origine dans les possibilités offertes par la destruction des bactéries par un flux électronique. L'auteur a été amené à étudier les conditions d'absorption de ce rayonnement par la matière. Il a d'abord porté ses efforts sur le problème longtemps discuté de la nature du rayonnement résiduel subsistant après une forte absorption de rayons β. L'expérience montre en effet que les rayons β se comportent, à la différence des rayons X, comme si leur énergie n'était jamais totalement annihilée et comme s'il restait encore quelque chose qui continue de présenter les propriétés d'un rayonnement électronique.

Monsieur SCEMAMA a montré que ce rayonnement est différent d'un rayonnement X résultant de l'action des électrons et déjà signalé. Il s'agit d'un rayonnement β mou secondaire.

Monsieur SCEMAMA a montré que si, après parcours d'une grande épaisseur de cuivre, on ajoute une mince feuille d'or, l'effet de production de rayons β secondaires est renforcé par l'or. Inver-

sement, la paraffine possède au contraire un pouvoir absorbant apparent considérable.

L'action du rayonnement β initial est donc prolongée par un phénomène secondaire, de sorte qu'il apparaît un « parcours pratique » plus grand que le « parcours réel » des électrons. Ceci est important pour les applications de l'action des électrons à la stérilisation.

Monsieur Lemonnier essaie ses premières armes de chercheur dans un domaine de la Chimie, bien difficile, encore plein d'inconnu, celui des composés soufrés organiques.

Il s'est attaché à la décomposition thermique de la thioacétophénone. Il a montré que, contrairement à ce qui avait été avancé antérieurement, le pivot de la décomposition n'est pas le styrène mais la thione elle-même qui se condense.

Le phénomène global est très complexe par suite de la superposition de réactions différentes. Le travail de Monsieur Lemonnier vient s'intégrer dans la ligne de travail du laboratoire dans lequel il a été admis. Il apporte des résultats supplémentaires sur le rôle d'accepteur d'hydrogène des dérivés thiocarbonylés.

Ces deux thèses, orientées dans des domaines très différents, ont permis à leurs auteurs de manifester leurs qualités de chercheurs. Monsieur Lemonnier s'est attaqué à un problème extrêmement difficile. Il a essayé de le débrouiller avec patience et habileté et il mérite d'être récompensé.

Cependant, les recherches de Monsieur Scemama ont permis de préciser nos connaissances sur un phénomène paradoxal. Il a su en montrer la nature et la cause par une suite d'essais et de raisonnements apparemment rigoureux. Le Jury donne la préférence au travail de Monsieur Scemama, sans que pour cela Monsieur Lemonnier ait démérité.

Nous vous proposons donc :

1er Prix : Monsieur Scemama.

2e Prix : Monsieur Lemonnier.

SECTION DES SCIENCES NATURELLES

par une Commission composée de :

MM. Paris, Cavier et Jequier, rapporteur.

Deux thèses, toutes deux de Doctorat d'Etat, ont été soumises à l'examen de votre Commission :

1. Mlle Annette Hamelin : *Les antigènes tréponémiques dans le séro-diagnostic de la syphilis.*

2. M. Said Abdullah. S. : *Etude comparative de quelques méthodes de détermination de l'activité bactéricide* in vitro. *Intérêt et limites de la technique de centrifugation.*

La thèse de Mlle Hamelin comprend deux parties :

La première a trait au test d'immobilisation des tréponèmes. Après un historique rappelant l'évolution de la sérologie de la syphilis depuis les recherches de Wassermann, Neisser et Bruck (1906), jusqu'aux travaux de Nelson et Mayer (1949), travaux qui ouvrirent la voie à de nouvelles expérimentations, l'auteur expose le principe de la technique détaillée de la réaction de Nelson et Mayer telle qu'elle la pratique depuis huit années. Elle décrit les diverses propriétés de l'anticorps immobilisant le tréponème, la cinétique de la réaction, puis elle étudie le test d'immobilisation dans la syphilis expérimentale, et en clinique humaine en s'attachant plus particulièrement dans ce chapitre à l'interprétation clinique qu'il convient de donner au test de Nelson.

Dans la seconde partie de sa thèse, Mlle Hamelin passe tout d'abord en revue les autres réactions utilisant les antigènes tréponémiques : réaction d'adhérence-disparition ou d'immune-adhérence de Nelson, et réaction d'agglutination suivant les techniques proposées par divers auteurs. Elle fait une critique de ces réactions dont la simplicité de principe et d'exécution ne compense malheureusement pas les sérieux inconvénients, dus en particulier à la mauvaise reproductibilité des suspensions antigéniques de tréponèmes.

Enfin les chapitres les plus importants de cette deuxième partie sont consacrés à l'étude de l'antigène de la souche cultivable Reiter et d'un antigène similaire préparé avec « Treponema pallidum » lui-même.

L'auteur a réussi à obtenir par désintégration ultrasonique un antigène facilement utilisable en réaction de fixation du complément et qui, en partant de « *Treponema pallidum* » offre une spécificité et une sensibilité beaucoup plus grandes qu'en partant

de la souche Reiter. C'est, à l'heure actuelle, conclut-elle, le test qui se rapproche le plus du test de NELSON. Enfin quelques pages sont consacrées aux tests cutanés (luo-tests), utilisant également un antigène tréponémique, la luétine.

Cette thèse constitue, à notre avis, un beau travail qui d'une part fait le point sur cette importante question des antigènes tréponémiques et de leur emploi dans le sérodiagnostic de la syphilis, et d'autre part apporte une contribution personnelle importante dans ce domaine. M[lle] HAMELIN possède, d'ailleurs, déjà, une grande expérience en la matière puisqu'elle travaille depuis 8 ans à l'Institut Alfred Fournier et ses publications sont dès maintenant, nombreuses sur ce sujet. C'est pourquoi votre Commission propose de décerner à M[lle] HAMELIN la Médaille d'Or.

M. SAID Abdullah a, lui aussi, partagé son travail en 2 parties, il a tout d'abord rappelé le principe de quelques méthodes utilisées pour la détermination de l'activité bactéricide *in vitro* des substances chimiques, en s'attachant plus particulièrement à certaines d'entre elles : techniques des dilutions, techniques par centrifugation, par neutralisation et technique des porte-germes.

Dans la 2[e] partie de sa thèse, il a exposé ses essais personnels tendant à étudier la valeur de la méthode de centrifugation, avec ou sans addition de kaolin, comparativement à celle des dilutions et à celle des disques porte-germes qu'il a mise au point dans ce but. L'activité bactéricide de diverses substances a été déterminée par les trois techniques, vis-à-vis de *Staphylococcus aureus*.

L'auteur a examiné systématiquement les différents facteurs pouvant intervenir pour modifier les résultats de ces méthodes, tels que temps de fixation (pour la méthode des disques porte-germes), concentration des germes, nombre des lavages ou emploi de substances neutralisantes pour éliminer l'excès d'antiseptique.

Il aboutit à la conclusion que, si l'on s'arrête à la détermination de la concentration capable de tuer 100 pour 100 de germes en essai, la technique de centrifugation semble présenter des avantages certains sur la méthode courante des dilutions. Cependant elle ne résout pas les difficultés qu'offrent toutes les techniques pour l'essai des détergents. En ce cas, la méthode des disques porte-germes, semble intéressante, car elle fournit avec ces substances des concentrations bactéricides nettement plus élevées que celles des dilutions et de centrifugation.

M. SAID Abdullah a effectué une étude systématique soignée des méthodes qu'il a mises en œuvre et le travail original qu'il a réalisé est également fort intéressant, c'est pourquoi nous proposons de lui décerner la Médaille d'Argent de l'Académie.

SECTION DES SCIENCES BIOLOGIQUES

par une Commission composée de :

MM. Schuster, Malangeau et A. Fabre, *rapporteur*.

Deux thèses ont été présentées dans la section, celles de M[lle] Jacqueline Roquet et de M. Philippe Laudat.

La thèse de Doctorat d'Université de M. Philippe Laudat est intitulée : « *Contribution à l'étude de l'action du sulfate de protamine sur le sérum, in vitro et in vivo* ».

Il s'agit d'un important travail fort intéressant dont le sujet, bien qu'abordé avec des moyens différents, n'est pas sans relations avec les recherches poursuivies par le père du candidat, notre regretté collègue Martial Laudat auteur, en 1913, d'une thèse fort estimée sur « L'étude analytique des lipoïdes et des matières grasses du sérum sanguin ».

On sait que l'addition de sulfate de protamine à un sérum humain hyperlipémique entraîne, lorsqu'on maintient le mélange à l'étuve à 37° pendant 4 heures une « clarification » que la détermination de la baisse de la densité optique rend mesurable. L'étude poursuivie par Ph. Laudat sur le déroulement du phénomène lui fait distinguer deux temps :

a) un temps d'opacification instantané,

b) un temps lent et progressif de clarification dont l'effet atteint son maximum au bout de 4 heures.

L'injection à l'homme de sulfate de protamine permet de constater son action sur le taux du cholestérol et des lipides sanguins, ainsi que son effet sur l'épreuve dite Kunkel-phénol qui apprécie la teneur en bêta-lipoprotéines.

Le mécanisme responsable de l'abaissement de la concentration lipidique reste encore imprécis mais l'auteur pense qu'il met en cause certains mécanismes enzymatiques, les β-lipoprotéines subissent en particulier une modification de structure. L'étude du processus évolutif « opacification - clarification », par transformation des lipoprotéines a permis de le séparer nettement de celui observé en présence d'héparine.

Au cours de ce phénomène il a été possible de suivre les modifications que subit, aux divers stades, le sulfate de protamine luimême, qui est l'objet d'une hydrolyse partielle sous l'effet d'enzymes sériques.

M. Ph. LAUDAT, attaché de recherche à l'Institut National d'Hygiène, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, a choisi pour sa thèse de Doctorat en Pharmacie un sujet difficile. Il a résolu certains des problèmes qui se posaient à lui et apporté à la connaissance du phénomène étudié une contribution efficace, au prix d'une expérimentation heureusement conduite. Ses mérites de jeune chercheur nous paraissent dignes d'être récompensés et notre Commission propose de lui attribuer la Médaille d'Or.

La thèse de Mlle Jacqueline ROQUET, réalisée au laboratoire de Toxicologie de la Faculté, a trait à « l'action toxique et biologique de l'aldrine et de la Dieldrine », composés pesticides obtenus par voie de synthèse par DIELS et ALDER en 1928. Il s'agit de dérivés chlorés du cyclopentadiène dont Mlle ROQUET a étudié l'action sur l'animal.

S'adressant à la Souris et au Rat l'auteur a réalisé chez ces animaux des intoxications aiguës et des intoxications chroniques, l'administration du toxique étant poursuivie soit par voie buccale, soit même par voie cutanée puisqu'il s'agit de produits liposolubles. Les observations ont porté sur la croissance pondérale des animaux, les variations de leur métabolisme de base, la durée de leur survie. Elles ont été complétées par l'examen anatomopathologique des principaux tissus. Enfin Mlle ROQUET s'est efforcée de mettre au point un procédé de dosage de ces deux dérivés halogénés organiques afin de préciser leur localisation dans quelques organes (foie, rein, cerveau). La seule méthode qui lui ait paru donner satisfaction est celle de MITCHELL qui fait appel à la chromatographie de partage. Les résultats ainsi acquis permettent de confirmer la localisation des toxiques d'une façon qui concorde non seulement avec les signes cliniques offerts par l'animal au cours de son intoxication, mais aussi avec les observations histologiques. Bien que l'étude analytique concernant la répartition du toxique n'ait pu être menée à bien de façon complète, la contribution qu'apporte cette étude des deux pesticides halogénés nous paraît notable et le travail de Mlle ROQUET nous semble digne de recevoir une récompense. La Commission propose donc que lui soit décernée la Médaille d'Argent.

PRIX DE FONDATION.

PRIX DUBAIL

par une Commission composée de :

MM. Courtois, Lachaux et P. Bouvet, *rapporteur.*

La Commission n'a eu à examiner les titres que d'un seul candidat :

Monsieur Roland Perlès.

Monsieur Roland Perlès apporte depuis quelques années une précieuse collaboration aux travaux du Laboratoire de Chimie Biologique de la Faculté. Il a pris part à des recherches variées, portant sur l'Acide phytique, les Protéines, les Glucides, l'Inositol, les Corticoïdes, publiées notamment au *Bulletin de la Société de Chimie biologique* et aux *Annales pharmaceutiques françaises.*

Il est également l'auteur de revues, très documentées, sur l'Acide pantothénique, l'Acide glutamique, les Tranquillisants. Un rapport sur les Urobilines et Urobilinogènes présenté aux Journées Nationales de Biologie Clinique en 1957 a retenu particulièrement l'attention de votre Commission.

Enfin, Monsieur Perlès est le co-auteur, avec Monsieur J. E. Courtois, du *Précis de Chimie biologique,* Tome I, paru en 1959.

Cette collaboration à un ouvrage didactique important, les talents d'exposition montrés au cours de la rédaction de Revues générales, la participation à des recherches orientées vers la Chimie biologique nous ont paru mériter une distinction.

Aussi la Commission propose-t-elle d'attribuer le Prix Dubail à Monsieur Roland Perlès pour l'ensemble de ses travaux.

PRIX CHARLES LEROY,

par une Commission composée de :

MM. Pénau, Jarrousse et Carron, *rapporteur*.

La seule candidature qui se soit manifestée est celle de M. Nguyen An Cu, pour sa thèse présentée en mars 1959 et intitulée :

Contribution à l'étude des alcaloïdes du Pseudocinchona africana et, en particulier, de la corynoxine et de la corynoxéine.

Il nous paraît d'abord opportun de noter que le sujet de ce travail correspond bien aux conditions exigées par notre Compagnie pour l'attribution du Prix puisque celui-ci est destiné à récompenser le meilleur travail paru dans les deux dernières années et ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale, avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit.

Ceci étant, nous avons procédé à l'examen de la thèse de M. Nguyen An Cu.

Elle comporte d'abord une description botanique du *Pseudocinchona africana*, par comparaison avec les genres voisins. L'auteur passe ensuite en revue les travaux qui, mettant en œuvre divers procédés d'extraction, ont permis d'isoler les principaux alcaloïdes déjà connus de la drogue étudiée. Il aborde alors la structure de ces alcaloïdes et en développe les aspects stéréochimiques.

La partie originale de ce travail concerne plus particulièrement l'extraction et l'identification de deux nouveaux alcaloïdes oxyindoliques, la corynoxine et la corynoxéine, obtenus, soit de l'écorce de *Pseudocinchona africana* elle-même, soit de bases ou de résidus industriels provenant de la même matière première après enlèvement des alcaloïdes principaux.

L'extraction des nouvelles bases a été réalisée par chromatographie sur colonne d'alumine, suivie d'élution et les structures ont été établies à la fois par des méthodes chimiques et physiques, par analogie avec celles des autres alcaloïdes oxyindoliques déjà connus.

Quelques considérations générales sur la biogenèse des substances de ce groupe et une étude pharmacologique des nouveaux alcaloïdes isolés terminent cet important travail, solidement appuyé par une bibliographie abondante.

Cette thèse entre dans la ligne des belles recherches effectuées au Laboratoire de Pharmacie Galénique de notre Faculté, sous la haute direction de Monsieur le Professeur Janot, assisté de M. Goutarel. Elle constitue un travail sérieux, bien présenté et bien ordonné, qui apporte des éléments scientifiques nouveaux et intéressants dans le domaine étudié.

Nous estimons, en conséquence, que son auteur, M. Nguyen An Cu, est digne de recevoir le Prix Charles Leroy.

PRIX LANDRIN.

par une Commission composée de :

MM. Lormand, Vigneron et Lagarce, *rapporteur*.

Le Prix Landrin est un prix triennal de 900 francs destiné à récompenser le Pharmacien ou l'étudiant en Pharmacie français qui aura présenté à l'Académie le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides etc...

Un seul travail a été soumis à l'examen : c'est une thèse d'hématologie soutenue par Monsieur Nicolas Parvanchère le 24 juin 1959 pour le Doctorat en Pharmacie de l'Université de Paris. Le Jury était compsé de Mlle le Professeur Lambin, Président assistée de MM. les Professeurs Piette et Deysson. Elle s'intitule :

« *Contribution à l'étude des phyto-hémagglutines chez les Liliacées et en particulier chez le genre Ornithogalum* ».

Il s'agit d'un travail effectué sous la direction du Professeur Piette et en collaboration avec le Centre de Transfusion sanguine. Il a été entrepris une recherche systématique des phytoagglutinines dans les graines de 63 espèces de Liliacées.

Les sangs examinés ont été des sangs humains de presque tous les groupes connus actuellement et des sangs de 9 espèces animales : chèvre, chien, chimpanzé, cynocéphale, lapin, mouton, pigeon, porc, poule. Il a pu être trouvé dans le genre *Ornithogalum* une phytoagglutinine active sur les sangs du Chien et du Lapin. Il a été prouvé qu'il s'agissait d'un « antigène d'espèce » par une étude sur 44 chiens et 80 lapins différents, la phytoagglutinine révélant un antigène unique, commun au lapin et au chien.

Il a été procédé à des études d'élution, de l'action du formol, des effets sur des suspensions microbiennes, de l'action de la chaleur, de l'alcool, et enfin à une séparation par électrophorèse. Le produit isolé n'est lié à aucun lipide, possède une réaction de « Periodic-Acid'-Schiff » positive et migre à la même vitesse que les β-globulines humaines.

Enfin plusieurs espèces d'*Ornithogalum* ont été examinées (graines et bulbe).

Une bibliographie très complète énumère les recherches d'auteurs précédents sur les phytoagglutinines de nombreuses plantes

des familles des Légumineuses, Solanacées, Euphorbiacées, et même des Champignons et des Lichens. Aucun travail systématique n'avait encore été réalisé sur la famille des Liliacées.

Ce travail sérieux, intelligent, bien présenté, comble une lacune et présente un intérêt scientifique certain. C'est pourquoi votre Commission a décidé à l'unanimité de proposer d'attribuer le Prix Landrin à Monsieur Nicolas Parvanchère.

PRIX PIERRE VIGIER,

par une Commission composée de :

MM. Cuny, Quevauviller et Dillemann, *rapporteur.*

Un seul travail a été proposé à notre examen, celui de M. Sadi de Luna : « *Préparation et contrôle des teintures-mères homéopathiques à base de plantes fraîches* ». Etude critique d'après la Codification du 21 Décembre 1948.

Ce travail a été présenté comme thèse de Doctorat d'Université devant la Faculté de Pharmacie de Paris en 1959.

M. de Luna s'est proposé d'apporter un complément aux travaux qui ont conduit à la Codification des préparations homéopathiques officinales par l'arrêté du 21 Décembre 1948. Cette codification avait eu pour but d'unifier les diverses préparations homéopathiques et de fixer leurs conditions d'obtention. Mais il reste encore beaucoup à faire dans cette voie.

Pour sa part, M. de Luna a effectué d'abord une étude sur la macération des plantes fraîches qui lui a permis de proposer un procédé assurant un titre et un degré alcoolique constants.

Dans une partie plus développée, il a cherché à appliquer la technique connue des spectres capillaires à une méthode dichotomique d'identification des teintures mères, première étape vers un contrôle réel des préparations homéopathiques, problème à peine effleuré dans la Codification officielle actuelle.

Enfin, le mémoire se termine par une étude monographique d'une dizaine de teintures mères.

M. de Luna n'a pas craint de s'attaquer au problème difficile des préparations homéopathiques et votre Commission pense qu'il y a là un effort méritant d'être encouragé. Aussi vous propose-t-elle de décerner à l'auteur le Prix Pierre Vigier.

PRIX ANTOINE ET FÉLIX BALLAND,

par une Commission composée de :

MM. LEPRESTRE, REUSSE et DELGA, *rapporteur.*

Le choix de la Commission s'est porté sur le Pharmacien Capitaine Pierre DOUZOU, actuellement en service à la Section Technique des Etudes et Recherches des Services de Santé des Armées.

Le Pharmacien Capitaine DOUZOU, quoique jeune encore, est bien connu des milieux de la recherche scientifique en raison de son inlassable activité.

Immédiatement après l'obtention simultanée des diplômes de Pharmacien et de Licencié ès sciences physiques en 1951, Monsieur DOUZOU aborde la recherche par une étude expérimentale sur la discrimination des impulsions électriques, ce qui lui permet l'acquisition du Diplôme d'Etudes supérieures.

Les satisfactions qu'il a obtenues au cours de ce travail l'ont incité à entreprendre des recherches de plus grande envergure. Aussi dès l'année suivante, et malgré les exigences de son service, consacre-t-il une partie de son activité à une étude d'une ampleur considérable qui lui permettra d'acquérir en 1959, dans des conditions très flatteuses, le grade de Docteur ès Sciences physiques après la soutenance d'une thèse intitulée : « *Contribution photochimique et spectrophotométrique à l'étude des propriétés de l'acide ascorbique* ».

Au cours de ces recherches, il sait découvrir des applications aux résultats qu'il vient d'obtenir. Outre 5 notes présentées à l'Académie des Sciences, il publie d'intéressants mémoires se rapportant :

— aux séparations spectrophotométriques des ènes-dioles avec une mention particulière aux amides nicotiniques ;

— à la détermination expérimentale des radicaux libres ;

— à la photochimie des systèmes minéraux.

Enfin l'an dernier il remet à notre Compagnie un mémoire intitulé : *Dérivés vrais et éventuels pseudo-dérivés de l'acide déhydro-ascorbique.* Dans ce mémoire sont étudiées les réactions qui opposent l'ion ascorbate en voie d'autooxydation jusqu'au stade déhydro-ascorbique à l'aide d'acide formique notamment, marqué au radiocarbone. L'auteur est amené à distinguer parmi les dérivés habituels de décomposition de l'acide ascorbique des pseudo-dérivés engendrés à partir des produits immédiats de celle-ci.

Après la soutenance de sa thèse il polarise son activité vers la physicochimie biologique. En collaboration avec des Physiologistes il dirige des essais les conduisant à envisager les mécanismes physicochimiques qui pourraient présider au cycle biochimique des pigments visuels et des essais sur les caractères de semi-conductibilité des protéines. Ils ont été consignés par deux fois dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences.

Ces travax prometteurs laissent sans doute préjuger favorablement de la carrière scientifique de Monsieur Douzou. D'ailleurs des distinctions diverses sont venues récompenser ou encourager sa féconde activité.

Non seulement Monsieur Douzou a été pendant deux ans chargé de cours du 3e cycle à la Faculté des Sciences de Lyon mais encore il a été désigné comme rapporteur au colloque sur les radioperoxydes en Biologie, délégué français à la deuxième Conférence internationale de Genève en 1957. Enfin en 1955 il a été le lauréat fortuné de l'Association Française de la lutte contre le cancer en récompense de son travail sur la pexie des radioéléments par les cellules cancéreuses.

Cette dernière distinction témoigne une fois de plus de la qualité de ses travaux, quelle que soit l'orientation qu'il leur donne. D'ailleurs le nombre de collaborateurs qu'il s'est attiré est un témoignage de l'estime dans laquelle le tiennent non seulement ses maîtres mais aussi les jeunes générations.

Pour cet ensemble d'arguments votre Commission propose de décerner le Prix A. et F. Balland au Pharmacien Capitaine Douzou, qui honore grandement le Corps auquel étaient si attachés ses donateurs.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES DOCTEURS EN PHARMACIE,

par une Commission composée de :

MM. Bouvet, Tabart et Schuster, *rapporteur.*

Quatre tirés à part ont été présentés par un candidat, Monsieur Kersaint. L'ensemble de ses travaux porte sur la vie et l'œuvre de Fourcroy, maître en Pharmacie, auquel l'auteur a apporté une très importante et intéressante contribution personnelle.

Les mémoires ont pour titre :

« Lavoisier, Fourcroy et le scrutin épuratoire du lycée de « la rue de Valois. — Extrait du Bulletin de la Société Chimique « de France 1958, p. 259.

« Fourcroy a-t-il fait des démarches pour sauver Lavoisier. « Revue Générale des Sciences 1958, *65*, n° 1 et 2 ».

« Sur une correspondanee inédite de Nicolas Louis Vauquelin « 1763-1829. Bull. Soc. Chimique de France 1958, p. 1603 ».

« L'usine de Vauquelin et Fourcroy. Revue d'Histoire de la « Pharmacie 1959. Janvier-Mars, n° 160 ».

Dans ses travaux, Monsieur Kersaint fait ressortir combien fut injuste et doit être considérée eomme calomnie l'aceusation portée contre Fourcroy, d'avoir non seulement abandonné son collègue lors de l'épuration du lycée de la rue de Valois mais d'avoir demandé la mort de Lavoisier ; de plus, Monsieur Kersaint montre toute l'activité de Fourcroy pour sauver l'illustre savant.

Dans la correspondance de Vauquelin apparaît tout le caractère de ce grand honnête homme au sens du 18e siècle. Monsieur Kersaint dans son travail, fait ressortir les liens d'amitié qui unissaient les deux savants et met en évidence les multiples difficultés qui les assaillirent — sans pour autant interrompre leurs travaux — lors de l'exploitation de leur usine de produits chimiques.

Monsieur Kersaint, sous-directeur au Muséum d'Histoire Naturelle, a apporté des documents extrêmement importants sur la vie et l'œuvre de Fourcroy, au prix de recherches bibliographiques heureusement conduites.

La qualité de son travail et l'abondance de la documentation qu'il nous apporte nous paraissent dignes d'être récompensées et votre Commission propose de lui accorder le Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie.

PRIX PROUZERGUE,

par une Commission composée de :

MM. DEBUCQUET, PÉRONNET et MARCELLI, *rapporteur*.

Ce prix est destiné à récompenser le Pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur ou la meilleure thèse de Doctorat en Pharmacie. Le Jury a eu à examiner les travaux du seul postulant M. Claude PALLAGET, Pharmacien Capitaine en service à l'Hôpital Militaire du Val-de-Grâce.

1°) Caractères comparés de l'oxydation de la noradrénaline et de l'adrénaline évoluant en solution tampon phosphate ou bicarbonate.

2°) Remarques sur les résultats obtenus par l'application de différentes techniques de dosage des alcaloïdes contenus dans la poudre de Belladone.

3°) Dosage physiologique des alcaloïdes contenus dans une poudre de Belladone.

Le Jury propose que le Prix PROUZERGUE soit attribué à Monsieur le Pharmacien Capitaine PALLAGET.

PRIX CHOAY-CHAMPIGNY.

par une Commission composée de :

MM. FLEURY, VALETTE et L. DAVID, *rapporteur.*

Aucune lettre de candidature au prix CHOAY-CHAMPIGNY n'est parvenue au Président de l'Académie de Pharmacie dans le délai stipulé par l'Article 36 du règlement de notre Compagnie.

Toutefois, après diverses consultations, les membres du Jury ont examiné les titres de Monsieur Michel GUERNET qui, après avoir été d'Avril 1954 à Novembre 1957, interne des Hôpitaux psychiatriques de la Seine, a rempli les fonctions de Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris, puis a été nommé, à la fin de 1958, Pharmacien des Hôpitaux de Paris.

Monsieur GUERNET, Docteur en Pharmacie, a obtenu à la Faculté des Sciences de Paris, les certificats d'Etudes Supérieures de Chimie générale, de Thermodynamique et Cinétique chimique et de Physique expérimentale.

Il est assistant au Laboratoire de Chimie Analytique de la Faculté de Pharmacie de Paris.

En collaboration avec notre collègue Jean COURTOIS, Monsieur GUERNET a effectué, au Laboratoire de Chimie Biologique de la Faculté de Pharmacie de Paris, diverses études et recherches sur « l'oxydation partielle des polyols acycliques par l'acide periodique ». L'une de ces études a fait l'objet, le 7 octobre 1957, d'une communication présentée à l'Académie des Sciences par notre Secrétaire général, Monsieur le Doyen René FABRE.

Monsieur GUERNET travaille actuellement dans le Laboratoire de Chimie biologique à une thèse en vue de l'obtention du titre de Docteur ès-Sciences.

Il désire se spécialiser en Chimie biologique et y poursuivre des recherches.

D'autre part, d'après les renseignements que nous avons recueillis, il semble que l'attribution du prix CHOAY-CHAMPIGNY dont le montant a été fixé, pour cette année, à 50.000 francs, constituerait une aide précieuse pour Monsieur GUERNET et lui rendrait plus facile la poursuite de ses travaux.

Ce prix étant destiné à un Interne ou à un ancien Interne en Pharmacie des Hôpitaux de Paris digne d'intérêt, en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux qui doivent porter de préférence sur la Chimie biologique, Monsieur GUERNET remplit les conditions imposées, sous réserve de sub-

stituer au titre d'ancien Interne des Hôpitaux de Paris, celui d'ancien Interne des Hôpitaux psychiatriques de la Seine, ce qui, précédemment, a été agréé à deux reprises.

Nous avons donc sollicité l'accord des donateurs sur ce point, et il nous est agréable de faire connaître qu'ils ont accepté que le prix Choay-Champigny puisse, non seulement pour cette année, mais encore dans l'avenir, être attribué à un Interne ou à un ancien Interne des Hôpitaux psychiatriques de la Seine. A cette occasion ils renouvellent leur vive préférence pour que les travaux présentés par les candidats portent sur la Chimie biologique.

La Commission estime donc que le Prix Choay-Champigny peut être décerné à Monsieur Guernet ; elle espère que sa proposition sera acceptée par l'Académie de Pharmacie, et qu'ainsi Monsieur Guernet pourra recevoir 500 Nouveaux Francs.

PRIX DU SYNDICAT GÉNÉRAL DE LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES,

par une Commission composée de :

MM. Bernier, Boinot, Delaville, R. Fabre, Guerbet, Janot, Launoy, Martin, Poulenc et Coirre, *rapporteur.*

Le Professeur Lespagnol, de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Lille, s'est toujours affirmé comme un des grands maîtres de la Chimiothérapie. Il a su mettre au profit de la Thérapeutique ses connaissances éclairées, et sa grande expérience de la Chimie Organique lui a permis de réaliser la synthèse de très nombreux composés organiques ayant présenté de précieuses propriétés pharmacodynamiques.

Les titres du Professeur Lespagnol lui ont permis d'être élu Membre non Résidant de l'Académie de Médecine et d'obtenir le grade de Docteur honoris causa de diverses Universités étrangères.

Le choix de la Commission, en se portant sur M. Lespagnol, récompense un Pharmacien qui honore grandement la Science française.

La Commission que vous avez nommée propose l'attribution du Prix du Syndicat général de la Réglementation à M. le Professeur Lespagnol.

PRIX MATHILDE MARVY-DESCHIENS,

par une Commission composée de :

MM. Guillot, Guerbet et Choay, *rapporteur.*

Le Prix Mathilde Marvy-Deschiens, rappelons-le, est constitué, d'après l'extrait du testament, par les « arrérages d'un capital de 200.000 F. qui seront distribués, si faire se peut, annuellement, à une jeune fille étudiante française catholique, inscrite à la Faculté de Pharmacie de Paris, au sujet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie ».

Ce prix a été décerné pour la première fois l'année dernière ; les limites de son attribution sont assez étroites, puisque, entre autres conditions, la bénéficiaire doit être encore inscrite à la Faculté : il s'agit donc de récompenser une thèse de Doctorat en cours de préparation.

Le choix de la Commission s'est porté, dans ces conditions, sur Mademoiselle Eliane Froger : Pharmacien depuis 1956, Mademoiselle Froger, qui a passé récemment son certificat de Bactériologie à la Faculté, effectue en ce moment, dans le laboratoire de Monsieur Pénau, sous la direction de Mademoiselle le Professeur Lambin et pour la soutenance d'une thèse prochaine, un travail portant sur la cytologie du *Penicillium chrysogenum*, variété achromogène et précisant les méthodes de coloration employées.

L'étude de la membrane cellulaire externe et de la fine membrane cytoplasmique sous-jacente a été, en particulier, effectuée ; des inclusions cytoplasmiques ont révélé des corpuscules métachromatiques dans les vacuoles et qui indiquent, après fixation ménagée ou intense, la présence de granulations lipidiques et de supports granulaires de phosphatases, d'oxydases, de peroxydases et de déshydrogénases ; enfin le noyau a été l'objet d'un examen approfondi et a exigé, pour sa mise en évidence, la lyse préalable du contenu ribonucléique par l'acide chlorhydrique ou la ribonucléase : des aspects nucléaires polymorphes ont été dessinés et microphotographiés, de même qu'ont été microphotographiées les diverses inclusions du contenu cytoplasmique et de ses enveloppes.

Il s'agit donc d'un travail dont l'intérêt est indiscutable et qui, conduit de façon particulièrement sérieuse, est, à l'heure actuelle, en bonne voie d'achèvement.

La Commission estime qu'il rentre bien dans le cadre défini par le Donateur et propose par suite d'attribuer le Prix Mathilde Marvy-Deschiens à Mademoiselle Eliane Froger qui, par ailleurs, répond bien aux autres conditions énoncées.

PRIX DU C.N.O.P.

par une Commission composée de :

MM. ARNAL, BAILLY, COURTOIS, CUNY, DILLEMANN, R. FABRE, GRIGAUT, JANOT, JOFFARD, LAGARGE, LAUNOY, ROLLAND, VAILLE et MALANGEAU, *rapporteur*.

La Commission des prix du C.N.O.P. s'est réunie le 29 oetobre 1959 à 17 h. 30 à la Faculté de Pharmacie, salle Nicolas HOUEL.

1. — *Prix de 100.000 frs destiné à récompenser un Pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.*

Les auteurs qui ont présenté des travaux au cours des précédentes années sont, par ordre alphabétique, les suivants :

1°) M. G. BASSAC, qui a publié en 1939 une étude intitulée : « *Contribution à l'étude de la sédimentation sanguine* ».

2°) Mlle M. DIEUZEIDE, qui a soutenu en 1950 une thèse de Doctorat d'Etat : « *Sur les techniques de dosage des radioéléments artificiels en biologie* ».

3°) M. J. FERCOCQ, auteur de diverses techniques d'analyse (reeherehe et dosage colorimétrique des eorps eétoniques et cétogènes dans l'urine, recherehe et différenciation des albumines urinaires).

4°) M. H. MARCELET, auteur d'une thèse : « *Recherche sur la phosphatasémie à l'état normal et pathologique* », suivie d'un travail intitulé : « *Diagnostic sérologique des états cancéreux* ».

5°) M. J. THIERY, qui a mis au point trois nouvelles tèehniques de microsérologie de la syphilis.

Tout en reconnaissant à chaeun de ees différents travaux un réel intérêt la Commission a manifesté le désir de porter son choix sur un pharmaeien dont l'activité aurait été plus largement encore eonsaerée au laboratoire d'analyse médieale. Il lui est apparu que M. Hector DIACONO réunissait toutes les qualités désirables aussi bien en ce qui coneerne son aetivité seientifique dans la reeherehe qu'en ee qui touehe les fonetions successives qu'il a remplies.

Doeteur en Pharmacie, Pharmaeien supérieur, M. DIACONO, Direeteur du Laboratoire Régional de Sousse (Tunisie) de 1922 à 1944, a été par excellence le pionnier de la Biologie dans le Centre

et le Sud Tunisien à l'heure où l'Institut Pasteur de Tunis était le seul centre scientifique dans tout le pays. Il y créa dès 1932 l'inspection des laboratoires d'Analyse médicale, avant même la naissance d'une semblable organisation en France, et assuma pendant de longues années les fonctions de conseiller technique de la Santé Publique. Maître de recherches à l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, puis professeur, enfin Directeur de la Section des Sciences de cet Institut il fut nommé Professeur à la Faculté de Pharmacie de Montpellier où depuis plus de dix ans il était chargé de cours de sérologie. Membre correspondant de l'Académie de Pharmacie et de l'Académie de Médecine, Officier de la Légion d'Honneur, le Professeur DIACONO est depuis 1935, Lauréat de l'Académie de Médecine.

Son activité scientifique ne s'est jamais relâchée depuis ses premiers travaux de recherche. Membre associé de l'Institut Pasteur de Tunis depuis 1920 il s'est plus particulièrement intéressé aux problèmes de l'hémolyse depuis sa thèse de pharmacien supérieur (1933) intitulée « Le Phénomène hémolytique. Contribution à l'étude de l'hémolyse ». Ses recherches le conduisirent à mettre sur pied une technique de déviation du complément utilisant soit du sérum de cobaye anti-mouton soit du sérum de cobaye anti-globules rouges humains, technique applicable à divers séro-diagnostics (syphilis, gonococcie), à la différenciation des taches de sang d'origines zoologiques diverses, des laits... etc. Récemment cette méthode a trouvé entre les mains de son auteur les plus heureuses applications pour la caractérisation sérologique des hémoglobines humaines normales et pathologiques. A une méthode de dosage de l'alexine, est venue, l'année dernière, s'ajouter un procédé de dosage de la properdine humaine.

Les techniques de séro-diagnostic sur sang desséché mises sur pied par H. DIACONO ont rendu, dans le cadre de l'hygiène sociale en Tunisie, les plus grands services. Tout ce qui touche aux phénomènes d'immunologie (capacité immunologique des complexes métalloprotéiques, capacité antigénique du globule rouge), aux phénomènes d'hémolyse a suscité de sa part des recherches fécondes et profitables.

Ce bel ensemble de recherches d'une portée pratique indiscutable honore et celui qui en est l'auteur et la profession à laquelle il est fier d'appartenir et qu'il a servie avant tant de probité et d'attachement. La Commission propose à l'unanimité que soit décerné à Monsieur Hector DIACONO le Prix de 100.000 frs du Conseil National de l'Ordre.

II. — *Prix de 100.000 frs destiné à récompenser un Pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.*

Devant l'absence de nouvelle candidature la Commission a réexaminé les mérites des précédents candidats :

1°) M. Ch. BEAUCHE, dont le travail est intitulé :
« *Le rôle du Pharmacien dans le service des prestations de la Sécurité Sociale* ».

2°) M. B.-P. MÉTADIER, qui a publié une étude sur : « *La Pharmacie d'officine devant sa législation nouvelle* ».

3°) M. P. WILSON CARLI. auteur d'un travail traitant, dans une étude historique, des transformations progressives de la profession pharmaceutique.

Sans vouloir sous-estimer l'intérêt de ces divers travaux, plusieurs membres de la Commission font remarquer que l'attribution de ce prix pourrait récompenser les mérites d'un de nos confrères dont l'activité professionnelle s'exerce avec une particulière efficacité, aussi bien dans le cadre de l'Ordre des Pharmaciens que pour la rédaction du Codex. Le nom de Monsieur le Pharmacien Général KERNY est alors proposé. On sait que depuis son passage dans le cadre de réserve, le Pharmacien Général KERNY a largement fait profiter la profession de la riche expérience acquise durant une carrière qui lui a valu d'occuper les plus hauts postes de la pharmacie militaire.

Membre de la Commission permanente du Codex depuis 1945, il y préside la Commission de Nomenclature. Mais il est de plus membre du Comité de rédaction ce qui lui vaut de participer de façon effective aux travaux de toutes les sous-commissions. Dans toutes ces fonctions il apporte inlassablement une contribution de premier plan à la rédaction de la pharmacopée. Par ailleurs, acceptant au Conseil de l'Ordre un rôle de conseiller technique, Monsieur KERNY s'occupe de toutes les questions techniques concernant l'édition du Codex. La publication du Formulaire des Médicaments de prescription courante a été réalisée sous sa direction, et il assure la mise à jour régulière du répertoire permanent des spécialités.

La compétence avec laquelle Monsieur KERNY conduit à bien toutes ces tâches, souvent ingrates, mais si nécessaires, l'a vite rendu indispensable dans chacune des fonctions qu'il assume.

La Commission, ayant procédé à un vote secret, propose à l'unanimité que soit attribué à Monsieur le Pharmacien Général KERNY, le Prix de 100.000 frs du Conseil National de l'Ordre.

EXERCICE 1959.

RAPPORT FINANCIER.

par M. A. Guerbet, *Trésorier.*

Messieurs et Chers Collègues,

Voici en quelques mots la situation des finances de notre Académie.

Le total des Recettes de l'Année 1959 s'est élevé à : *Un Million Cent Quatre-vingt-dix-neuf Mille Neuf Cent Quarante Francs.* (1.199.940 francs) dont voici le détail :

Recettes courantes :

Cotisations	522.000	
Droit d'entrée	2.000	
Revenu du Portefeuille	13.500	
	537.500	537.500

Recettes exceptionnelles :

Subventions des membres	49.440	
Subvention de la Société des Amis de la Faculté de Pharmacie	100.000	
Plus-value du portefeuille	53.000	
	202.440	202.440

Recettes pour ordre :

Prix Choay-Champigny	50.000	
Prix des Docteurs en Pharmacie	10.000	
Prix de l'Ordre	200.000	
Prix du Syndicat Général de la Réglementation	200.000	
	460.000	460.000

Total des recettes 1.199.940

En face nous trouvons les dépenses pour un montant total de : *Un million Cent Soixante Dix-Sept Mille Huit Cent Trente Quatre Francs* (1.177.834 Fr) qui se décompose comme suit :

Dépenses courantes :

Secrétariat	270.000	
Impressions et Frais Généraux	369.050	
Médailles et Prix	51.708	
Frais de Banque	3.076	
Couronnes	22.000	
Cotisation Société des Amis des Sciences	2.000	
	717.834	717.834

Dépenses pour ordre :

Prix Choay-Champigny	50.000		
Prix des Docteurs en Pharmacie	10.000		
Prix de l'Ordre	200.000		
Prix du Syndicat Général de la Réglementation	200.000		
	460.000	460.000	
Total des dépenses			1.177.834
Excédent des recettes sur les dépenses			22.106
			1.199.940

Nous avons décidé d'employer l'excédent des recettes à la constitution de différentes réserves :

— Nous avons affecté à la Réserve Statutaire	1.350
— A une provision pour achat de titres le solde de notre excédent de Recettes, soit :	20.756
	22.106

Compte tenu de cette opération, le *Bilan de notre Société au 31 Décembre 1959,* s'établit comme suit :

ACTIF :

64 jetons argent Hygia Salus (1796) Societas Pharmaceutica Parisiensis	Mémoire
12 jetons argent Mercure (1831) Commissaires experts du Gouvernement	Mémoire
1 jeton argent Confraternité Encouragement Bienfaisance Sté. Prévoyance Ph. de la Seine (1853)	Mémoire

Caisse	11.147
Chèques Postaux	116.130
Comptoir National d'Escompte de Paris	56.442
Valeurs en Portefeuille (suivant détail annexé)	1.426.700
Cotisations 1959 à recevoir	14.000
	1.624.419

PASSIF :

Dotation (Art. 12).				
1) Dotation statutaire...		40.000		
2) Immeubles		Néant		
3) Capitaux dont le revenu assure les prix de fondation		*268.000		
4) Réserve statutaire...	28.957			
+ 1/10ᵉ des revenus 1959 (13.500)	1.350			
	30.307	30.307		
		338.307	338.307	
Fonds de réserve (Art. 14)			50.000	
Provisions :				
1) Pour impressions diverses			100.000	
2) Achats de titres..			220.142	
			708.449	708.449
Exigible				
Frais échus à régler...				59.696
Solde à reporter au 31 décembre 1959......				856.274
				1.624.419

En ee qui concerne l'exereiee 1960, nous pensons que le tableau eomparatif des Reeettes et des Dépenses pourra s'établir comme suit :

Recettes		*Dépenses*	
Cotisations et Droits d'entrée	525.000	Frais de Secrétariat...	320.000
Revenu du Portefeuille	15.000	Impressions et Frais Généraux	250.000
Subventions et dons...	150.000	Médailles et Prix	55.000
		Divers	65.000
	690.000		690.000

Sur le papier, l'exercice 1960 doit en principe s'équilibrer, mais il est à eraindre que les frais d'impression en partieulier subissent une hausse sensible ce qui risque de rompre un équilibre qui n'a été que diffieilement maintenu en 1959.

Il sera done sage, dès maintenant, de prévoir pour 1961, un relèvement des eotisations (restées inehangées depuis 1957) qui donnera de l'aisance à notre trésorerie et qui permettra de eompléter les arrérages devenus dérisoires de nos prix.

(*) Dans cette somme de 268.000 Fr. figure pour 200.000 Fr. le legs de notre Collègue Deschiens encaissé en 1959.

Pour l'année en cours je me permets d'insister auprès de nos collègues pour qu'un grand nombre d'entre eux veuille bien ajouter à sa cotisation statutaire une subvention bénévole.

Je cède la parole à Monsieur REUSSE, Commissaire aux Comptes qui commentera devant vous ces résultats financiers.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 1959.

	Cours	
35 Obl. Russe 4 % 94 de 500 Fr.	0	Mémoire
55 Obl. Russe 4 % 94 de 2.500 Fr.	0	Mémoire
600 Fr. Rente 3 % 45 (Capital 20.000)	90,20	18.020
2.400 Fr. Rente 3 % Perp. (Capital 80.000)	90,60	72,480
10.500 Fr. Rente 3 ½ 52-58 (Pinay) (Capital 300.000)	106,40	319.200
200.000 Bons du Trésor (29/10/1957)		213.000
200.000 Bons du Trésor (04/07/1958)		205.000
400.000 Bons du Trésor (09/07/1959)		400.000
200.000 Bons du Trésor (18/12/1959)		199.000
		1.426.700

EVOLUTION DU PORTEFEUILLE EN 1959.

Valeur au 31 Décembre 1958	1.114.200
A déduire : Remboursements :	
(300.000 Fr. nominal) Bons du Trésor (19/04/1956)	337.500
	776.700
A ajouter : Achats de l'exercice	
Bons du Trésor (09/07/1959)	398.000
Bons du Trésor (18/12/1959)	199.000
	1.373.700
Valeur au 31 décembre 1959	1.426.700
Plus-value du Portefeuille	53.000

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES.

Commissaires aux Comptes :

MM. VIGNERON et J. REUSSE, *rapporteur.*

Messieurs et Chers Collègues,

Il nous a été très facile d'accomplir la mission que vous nous avez confiée, grâce à l'amabilité de Monsieur GUERBET qui a mis à notre disposition tous les livres, pièces comptables et justificatifs nécessaires.

Nous avons contrôlé la totalité des Ecritures et les points suivants ont retenu toute notre attention :

Les Recettes sont en légère baisse, par apport à celles de l'exercice précédent. Elles s'élèvent cette année à 739.940 Fr au lieu de 777.086 Fr l'an dernier. Cette différence provient d'une légère diminution de chaque poste. C'est ainsi que les droits d'entrée figurent pour 2.000 Fr au lieu de 10.000 Fr. Les subventions volontaires des Membres, pour 49.440 Fr au lieu de 61.520 Fr, la plus-value du portefeuille pour 53.000 Fr au lieu de 58.930 francs.

Les Dépenses ont été, par contre, notablement supérieures, à celles de l'an passé, puisqu'elles se montent à 717.834 Fr au lieu de 517.814 Fr en 1958 et qu'au budget prévisionnel elles figurent pour une approximation de 640.000 Fr. L'explication de cet état de fait, résulte de l'augmentation du poste « Impressions et frais généraux » qui est passé de 184.104 Fr à 369.050 Fr. Les frais d'impression des textes statutaires sont en partie responsables de cette augmentation importante.

Le montant des frais de secrétariat est demeuré identique, grâce à l'appui toujours si compréhensif qu'apporte à notre Académie notre Secrétaire Général, Monsieur le Doyen FABRE, à qui nous sommes heureux d'adresser nos plus sincères remerciements.

En ce qui concerne le Bilan proprement dit, l'actif se trouve en augmentation notable.

Le Portefeuille figure cette année, au Bilan, pour une somme de 1.426.700 Fr contre 1.114.200 Fr au Bilan précédent.

Des acquisitions de Bons du Trésor ont été effectuées au cours de cet Exercice, grâce à l'apport de capital constitué par le legs de notre regretté collègue Monsieur DESCHIENS, dont le souvenir demeure toujours vivace en notre mémoire.

Comme les années précédentes, l'Académie a eu la possibilité de décerner des prix importants et nous nous faisons les interprètes de nos collègues pour adresser nos remerciements les plus sincères aux généreux donateurs, particulièrement au Conseil National de l'Ordre, au Syndicat Général de la Réglementation, au Laboratoire Choay, à l'Association des Docteurs en Pharmacie.

Le Bilan qui nous a été présenté atteste de la bonne situation financière actuelle de l'Académie. Toutefois, votre Trésorier a insisté sur la sagesse qu'il y aurait à prévoir une augmentation des cotisations pour 1961. Monsieur GUERBET pense que les frais d'impression sont susceptibles de s'accroître, de même que certains frais généraux.

D'autre part, la revalorisation des Prix peut être considérée comme un facteur éminemment souhaitable pour le prestige de notre Académie. Ce résultat ne pourrait évidemment être obtenu

que par une augmentation du taux de la cotisation. C'est à vous, mes Chers Collègues, qu'il appartiendra d'en décider.

Nous tenons, en terminant ce rapport, à adresser nos remerciements à notre Trésorier dont vous appréciez tous la compétence et le dévouement et nous vous demandons de bien vouloir approuver les Comptes de l'Exercice 1959, tels qu'ils vous ont été présentés.

PRIX DE L'ACADÉMIE DE PHARMACIE (*).

I. — Prix de l'Académie (*Extrait du Règlement*).

Prix des Thèses. — L'Académie décerne à la fin de chaque année, s'il y a lieu, des prix aux auteurs des meilleures thèses soutenues devant la Faculté de Pharmacie de Paris, *au cours de l'année scolaire qui vient de s'écouler.*

Ces prix sont représentés par trois médailles d'or et trois d'argent attribuées : 1° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences physico-chimiques ; 2° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences naturelles ; 3° une médaille d'or de 300 francs et une médaille d'argent, aux travaux effectués dans le domaine des sciences biologiques (Décision de la Société de Pharmacie en date du 6 novembre 1935).

Exceptionnellement, il pourra être accordé dans chaque section une seconde médaille d'argent sur la demande de la Commission et après un vote de l'Académie dont la majorité devra comprendre au moins les deux tiers des membres présents.

Si l'Académie juge que les travaux soumis à son appréciation n'ont pas une valeur suffisante, le nombre des médailles pourra être moindre, et les médailles d'or pourront être remplacées par des médailles d'argent.

Nota. — Tout candidat aux prix des thèses doit faire parvenir à l'Académie, avant la séance d'octobre (premier mercredi), au moins deux exemplaires de son travail : il choisit lui-même, en faisant cet envoi, la section dans laquelle il désire concourir.

II. — Prix de Fondation.

Prix Dubail. — Prix triennal de 300 francs, destiné à récompenser le meilleur ouvrage imprimé ou manuscrit ayant trait à la Chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1962.

Prix Charles-Leroy. — Prix biennal de 500 francs. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années ayant pour but l'analyse chimique d'une plante médicinale ou d'un produit médicamenteux d'origine végétale,

(*) Les valeurs des prix mentionnés ci-dessous sont exprimées en francs anciens.

avec séparation et caractérisation des principes immédiats que renferme cette plante ou ce produit (Décision de la Société, séance du 6 juin 1906). Ce prix pourra être décerné en 1961.

Prix Landrin. — Prix triennal de 900 francs, « destiné à récompenser le pharmacien ou l'étudiant en pharmacie français qui aura présenté à la Société le meilleur travail de recherches sur de nouveaux principes définis tirés des végétaux : acides, alcaloïdes, glucosides, etc... » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1962.

Prix Pierre-Vigier. — Prix annuel de 500 francs, créé par Mme veuve Pierre VIGIER. Ce prix sera accordé à l'auteur du meilleur travail paru dans les deux dernières années sur la pharmacie pratique, et plus spécialement sur la composition ou l'essai des médicaments galéniques (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1960.

Prix Antoine et Félix Batland (fondé en 1927). — Ce prix biennal est constitué par les arrérages d'un capital de 10.000 francs. Il est destiné à récompenser le meilleur travail (ne fût-ce qu'une simple note scientifique) ayant fait l'objet d'une présentation à la Société de Pharmacie, par un pharmacien militaire juqu'au grade de capitaine inclus, au cours des deux dernières années. Ce prix pourra être décerné en 1961.

Prix de l'Association des Docteurs en Pharmacie. — L'Association des Docteurs en Pharmacie met annuellement à la disposition de la Société de Pharmacie un prix de 500 francs, qui pourra être distribué sous la forme de médaille et sera destiné à récompenser le meilleur travail imprimé paru dans l'année, sur un sujet intéressant l'Histoire de la Pharmacie. Ce prix, réservé aux étudiants en Pharmacie et aux Pharmaciens français, pourra être décerné en 1960.

Prix Prouzergue. — Prix annuel de 300 francs, « destiné à récompenser le pharmacien, de préférence militaire, ayant produit dans l'année le meilleur travail scientifique pur, ou la meilleure thèse de doctorat en pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix pourra être décerné en 1960.

Prix Choay-Champigny. — Prix annuel, d'une valeur variable, déterminée chaque année, attribuée par les héritiers de E. CHOAY, à un interne ou un ex-interne en pharmacie des Hôpitaux de Paris, digne d'intérêt en raison de sa situation et de la valeur de ses travaux scientifiques, travaux portant de préférence sur la Chimie biologique. Ce prix pourra être décerné en 1960.

Prix Mouneyrat. — Ce prix, de 100.000 francs, destiné à récompenser l'auteur de travaux de recherches inédits sur la chimiothérapie ou la pharmacodynamie, pourra être décerné en 1960, en mémoire du Professeur Agrégé Antoine MOUNEYRAT.

Prix du Syndicat Général de la Réglementation des Produits pharmaceutiques. — Prix annuel de 200.000 francs, destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, de préférence pharmaciens ou étudiants en Pharmacie, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir les sciences se rapportant à la Pharmacie et, de préférence, à la Chimiothérapie. Ce prix pourra être décerné en 1960.

Prix Mathilde Marvy-Deschiens. — Ce prix est constitué par les arrérages d'un capital de 200.000 francs, qui « seront distribués, si faire se peut, annuellement, à une jeune fille étudiante française, catholique, inscrite à la Faculté de Pharmacie de Paris, au sujet d'une thèse de Doctorat en Pharmacie » (*Extrait du testament*). Ce prix poura être décerné en 1960.

Prix de l'Ordre National des Pharmaciens. — Prix d'une valeur de 100.000 francs attribués par l'Académie de Pharmacie comme suit :

Années impaires.

1° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des publications ou travaux concernant l'analyse médicale.

2° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien de nationalité française pour des travaux intéressant la législation, la jurisprudence, la déontologie ou la sociologie pharmaceutiques, l'Histoire de la Pharmacie, le Codex, ou plus généralement, tous travaux se rapportant aux attributions de l'Ordre National des Pharmaciens.

Ces prix pouront être décernés en 1961.

Années paires.

3° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un pharmacien d'officine, de nationalité française, pour ses publications ou ses travaux honorant la profession, ou dont la vie professionnelle peut être citée en exemple.

4° Un prix de 100.000 francs destiné à récompenser un auteur ou plusieurs auteurs travaillant en collaboration, de nationalité française, pharmacien ou non pharmacien, pour des travaux originaux ayant contribué à enrichir la thérapeutique d'un médicament nouveau.

Ces prix pouront être décernés en 1960.

L'Académie de Pharmacie se réserve de décerner les prix de l'Ordre des Pharmaciens à des personnes n'ayant pas fait acte de candidature, mais dont les travaux auront particulièrement retenu l'attention de la Commission.

Les candidats aux prix de fondation doivent faire parvenir leurs travaux, en triple exemplaire, à l'Académie, avant la séance du mois d'octobre (premier mercredi) de l'année où ces prix sont décernés.

TABLE DES MATIÈRES.

Achevé d'imprimer le 17 mars 1960.

Imprimerie Maurice DECLUME, Lons-le-Saunier. — 120-60-350.
Mars 1960 « Dépôt légal 1er trimestre 1960 — N° 5031 ».

Printed in France.